

LAND ^{un} Sproch

N° 220
Décembre
2021
4,50 euros

LES CAHIERS DU BILINGUISME



Camille Claus : *L'allée des ombres* (1973)

Camille Claus Dessine-moi un poème

Nos réponses à la consultation
de la Collectivité européenne d'Alsace

Vademecum **alsacien**

Brückengeschichten

Vous avez dit autonomie...?



La proposition du ministre des Outre-mer de soulager la crise qui secoue les Antilles françaises par l'attribution d'un surcroît d'autonomie mérite quelques observations.

On ne s'étonnera pas en premier lieu qu'une certaine presse et certains partis (RN mais aussi LR) aient une fois de plus fait l'amalgame entre autonomie et indépendance et crié à l'abandon de ces territoires. Nous avons l'habitude d'un tel amalgame en Alsace où l'idée d'autonomie est encore davantage diabolisée que partout ailleurs.

Il faut aussi noter que la Martinique et la Guadeloupe relèvent déjà du statut de l'article 73 de la Constitution, à savoir d'un niveau d'autonomie, du moins sur le papier, auquel on n'ose pas rêver en Alsace, puisque les lois et règlements peuvent y faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités, lesquelles peuvent même être habilitées à fixer elles-mêmes les règles applicables sur leur territoire, dans certaines matières. Avec un tel texte nous pourrions faire vivre le droit local !

Il est vrai cependant que ces dispositions, qui sont largement inemployées, n'ont pas réussi à desserrer le carcan centraliste. De façon générale, les pouvoirs donnés aux collectivités locales, là-bas comme chez nous, ne touchent pas au cœur du pouvoir qui reste entre les mains des services de l'État. La question de l'autonomie reste posée, les déclarations ministérielles en constituent l'aveu.

En Alsace aussi, cette question reste ouverte ainsi que le démontre le récent sondage IFOP selon lequel 75% des Alsaciens souhaitent que la Collectivité européenne d'Alsace bénéficie du transfert de la gestion de l'enseignement de la langue et de la culture régionales.

Mais une des façons de dévaloriser cette idée d'autonomie est de lui demander de résoudre des problèmes auxquels elle ne peut rien toute seule, tels la pandémie ou le sous-développement. Toutefois, si elle ne peut pas résoudre des crises profondes, elle peut contribuer à les éviter car ces crises sont souvent dues, tel le refus du vaccin, à une défiance à l'égard du système étatique. Pour rétablir la confiance et la participation, il faut que les citoyens se réapproprient les institutions. L'autonomie, c'est cela. ▶

JEAN-MARIE WOEHRLING

- Éditorial et sommaire **p. 2**
- Generalversammlung der René Schickele-Gesellschaft : *Die Zweisprachigkeit im Blickpunkt in Colmar* **p. 3**
- Nos réponses à la consultation organisée par la Collectivité européenne d'Alsace **p. 4**
- Eurométropole et Ville de Strasbourg : quelle stratégie de développement du bilinguisme et de la culture régionale ? **p. 5**
- Le Congrès 2021 de la FLAREP **p. 6**
- Une circulaire sur l'enseignement des langues régionales en trompe l'œil **p. 7-8**
- Nouvelles parutions **p. 8**
- Les Alsaciens veulent que l'enseignement soit géré par la Collectivité européenne d'Alsace **p. 9**
- Zweisprachigkeit oder Zweideutigkeit **p. 9**
- Marasme français et espoirs allemands **p. 9**
- Vademecum : Questions-réponses sur un certain nombre d'aspects de la réalité alsacienne **p. 10-14**
- Camille Claus : Dessine-moi un poème **p. 15-17**
- Hans Karl Abel : *Aus der elsässischen Literatur* **p. 18-19**
- Neuerscheinung **p. 19**
- Histoire de langues : Celtes, Germains, Romains dans le Rhin Supérieur (50 avant - 450 après J.C.) **p. 20**
- *Brückengeschichten* **p. 21-22**
- La question de l'Alsace et de la Lorraine durant le Congrès de Vienne **p. 23-24**
- Nouvelles parutions **p. 25**
- François Brumbt : Minnesänger d'aujourd'hui **p. 26**
- *Wenn sich die weissen Nebel drehn...* **p. 27**
- Courier des lecteurs **p. 27**
- *D' Zitt isch do !* par Évelyne Troxler **p. 28**

Les Cahiers du bilinguisme

**LANDTM
Sproch**

5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 36 48 30

email : elsassbi@gmail.com www.culture-bilinguisme.eu

facebook : Centre culturel alsacien

Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle

<http://alsace2cultures.canalblog.com/>

Revue trimestrielle éditée par l'association

Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle - René Schickele-Gesellschaft

Directeur de la publication : Jean-Marie Woehrling

Ont participé à ce numéro :

Jean Faivre, Robert Greib, Emma Guntz, Jacqueline Herrgott, Armand Peter, Évelyne Troxler, Albert Weber, Richard Weiss (Colmar), Richard Weiss (Gunsbach), Jean-Marie Woehrling, Stefan Woltersdorff

Maquette - Mise en page : D. Lutz

N° commission paritaire : 0126 G 79901 • ISSN 0045 - 3773

Membre de Flarep, Eblul-France, Rencontres Interrégionales

Print Europe Mundolsheim - Dépôt légal : DÉCEMBRE 2021

Tous droits de reproduction réservés

Die Zweisprachigkeit im Blickpunkt in Colmar

Dieses Jahr hat die Vereinigung sich für Colmar entschieden, auf freundlicher Einladung des Oberbürgermeisters der Stadt, *Éric Straumann*.

Die Versammlung gab Anlass zu einer öffentlichen Debatte über das Kernthema der Schickele-Gesellschaft: *Wie steht es um die Zukunft unserer Regionalsprache (Dialekt und Standarddeutsch) und unserer Regionalkultur?*



Am Rednertisch, von links nach rechts: Laurence Muller-Bronn, Yves Hemedinger, Jean-Marie Woehrling, *Éric Straumann*, Nicolas Matt, Odile Uhlrich-Mallet.

Zu dieser Thematik hatte der Vorsitzende, Jean-Marie Woehrling, zahlreiche politische Mandatsträger eingeladen.

Das öffentliche Interesse war groß, fast die Hälfte des Colmarer Gemeinderates war präsent und der „Salle des Catherinettes“ mit etwa 100 Personen voll besetzt. Die Teilnehmer berichteten über ihre Vorstellungen, Initiativen und Vorhaben, die dazu beitragen sollen, dem in den letzten Jahrzehnten fortschreitenden Bedeutungsschwund entgegenzuwirken.

Für einen Unterricht über die elsässische Geschichte

Eröffnet wurde die Veranstaltung von *Eric Straumann*, Im Reigen der zahlreichen Wortmeldungen folgte der Parlamentsabgeordnete des Haut Rhin, Yves Hemedinger (*Les Républicains-LR*), mit dem dezidierten Hinweis, dass Regionalsprache, regionale Kultur und Geschichte eine untrennbare Einheit bilden. Seine Mitteilung, dass er einen Gesetzesvorschlag eingebracht habe, der darauf abzielte, in allen Primarschulen Frankreichs die Regionalkultur und die Regionalgeschichte zu einem Thema des Unter-

richts zu machen, löste bei den Anwesenden lebhaften Beifall aus. Dies galt auch für die Ausführungen der Senatorin des Bas-Rhin, Laurence Muller-Bronn. Sie forderte die Elsässer geradezu leidenschaftlich dazu auf, beim Thema Regionalsprache und Entwicklung der „Immersion“ im Sprachunterricht „Zähne zu zeigen“ und dieses zum Gegenstand des Präsidentschaftswahlkampfes im kommenden Frühjahr zu machen.

Die Pläne der Stadt Colmar für die Förderung der regionalen Sprache und Kultur

Sehr positiv zu werten war dass Richard Schalck, verantwortlicher Beigeordneter im Colmarer Gemeinderat für die „Regionalsprache und die Zweisprachigkeit“ zwei zukunftsweisende Projekte der Stadt ankündigen konnte. Zum einen die Eröffnung eines authentischen immersiven Unterrichtszugs mit Dialekt und Standarddeutsch ab dem Kindergarten (*école maternelle*), zum andern die Gründung eines Kulturzentrums, das ebenfalls der Förderung der Regionalsprache in seinen beiden Varianten dienen soll. Dabei handelt es sich um ein im Elsass bisher einmaliges städ-

tisches Projekt, für dessen Start insgesamt 700 000 € zur Verfügung gestellt werden sollen. Informativ war auch der Hinweis von Odile Ulrich-Mallet, erste stellvertretende Bürgermeisterin, dass in Colmar im Primarschulbereich insgesamt 1230 Schüler/Schülerinnen einen paritätischen deutsch-französischen Unterricht erhalten.

Gründung einer Oberrheinischen Kulturplattform

Unter den Wortmeldungen der Bürgermeister erfuhr vor allem die Ankündigung des Bürgermeisters aus Zimmerbach, Benjamin Huin, zugleich der jüngste Bürgermeister im Haut-Rhin, große Zustimmung. Er plant in seinem Dorf im Münstertal ein Festival der elsässischen Geschichte. Er betonte dass die Elsässer endlich damit aufhören sollten wegen ihrer eigenen Geschichte Komplexe zu empfinden. Der Journalist Julien Steinhauser präsentierte schließlich das Wochenmagazin „*Rheinblick*“, das seit einigen Monaten jeden Dienstag als deutschsprachige Ausgabe der beiden Tageszeitungen *Dna/L'Alsace* in einem Umfang von 20 Seiten erscheint. Es soll demnächst ein neues Profil erhalten. Vorgestellt wurde zudem auch von Prof. Gerd F. Hepp, Vorstandsmitglied des Landesvereins Badischen Heimat in Freiburg, die Gründung einer grenzübergreifenden „Oberrheinischen Kulturplattform“, zusammen mit der René Schickele-Gesellschaft. (Das Vorhaben ist in der letzten Ausgabe von *Land und Sproch* vorgestellt worden)

Abschließend rief der Präsident Jean-Marie Woehrling dringend zur Erneuerung des Führungsteams auf, das seine Arbeit seit zehn Jahren leistet und sie nicht mehr lange fortsetzen kann. Es geht um die Zukunft der Vereinigung, hat er gewarnt. ► **RICHARD WEISS, Colmar**

Nos réponses à la consultation

Les élus de la Collectivité européenne d'Alsace, son président en tête, consultent les Alsaciens sur ce qu'ils attendent de cette nouvelle institution. Le président multiplie les rencontres, excellente initiative. Comme il n'a pas eu l'opportunité de rencontrer les membres de Culture et bilinguisme réunis en assemblée générale à Colmar, nous lui faisons connaître nos attentes à travers notre revue dont il est certainement un fervent lecteur.

Chers élus de la Collectivité européenne d'Alsace, la loi du 2 août 2019 vous a donné deux missions particulières, le bilinguisme et la coopération transfrontalière. Ces deux missions devraient figurer en tête de vos préoccupations.

✓ Une approche nouvelle et forte pour le bilinguisme

Pour le bilinguisme, nous attendons de vous une approche nouvelle et forte. Vous ne pouvez vous satisfaire de venir seulement en soutien de l'Éducation nationale et des actions périscolaires des communes ou de leurs groupements. Il faut saisir à bras le corps la question de la formation des enseignants germanophones. Vous pouvez donner à ABCM *Zweisprachigkeit* les moyens d'ouvrir des classes bilingues et immersives au niveau des collèges et lycées. Il faut y consacrer des montants significatifs : 1 % de votre budget dès 2022 et plus par la suite. Pour fixer la voie à suivre, la loi vous demande de constituer un « comité stratégique ». Il doit être constitué au plus vite.

✓ Un affichage de la langue régionale dans l'espace public

La langue régionale, comme l'indique la loi sur la CeA, c'est l'allemand sous sa forme dialectale et sous sa forme standard. Nous souhaitons que la Collectivité européenne d'Alsace rende ces formes visibles dans l'espace public, notamment par un affichage bilingue et par des panneaux qui n'aient rien de folklorique. A l'instar d'autres collectivités territoriales françaises, l'Alsace doit être fière de sa langue régionale et de ses couleurs, le rouge et le blanc. Le rôle de cette collectivité est d'œuvrer pour renforcer l'identité de l'Alsace comme ciment entre tous ses

habitants, constituée de valeurs fortes comme la rencontre des deux cultures française et allemande dans une perspective européenne.

✓ Une coopération transfrontalière axée vers des filières d'excellence bilingues et trinacionales

La base de la coopération transfrontalière au sein du Rhin supérieur, c'est le bilinguisme. La collectivité européenne d'Alsace doit proposer à ses voisins un plan ambitieux et chiffré d'actions communes de formation à



la « langue du voisin » et de développement de filières d'excellence bilingues et trinacionales. L'objectif est de faire du Rhin supérieur la région pilote des hautes compétences bilingues et interculturelles dans tous les domaines (économie, droit, sciences, etc.). Cette coopération

doit tendre à améliorer fortement la circulation des médias culturels par-dessus la frontière.

✓ Préserver les espaces naturels

L'aire métropolitaine du Rhin Supérieur dont la Collectivité européenne fait partie tend à devenir une grande agglomération de plus en plus fragile au plan écologique. La collectivité européenne d'Alsace doit jeter tout son poids dans la réduction des émissions, le combat contre l'artificialisation des terres, le développement des transports collectifs. Ses compétences juridiques étant limitées en la matière, elle doit user de l'influence morale et politique dont elle dispose pour entraîner les autres décideurs. Une composante de base de l'humanisme rhénan réside dans la valeur très élevée attribuée au respect de la nature.

✓ Pas de nouvelles centrales nucléaires dans le Rhin Supérieur

Nous ne voulons pas de nouvelles centrales nucléaires en Alsace, ni grandes ni petites. L'histoire très controversée du nucléaire dans le Rhin Supérieur débouche aujourd'hui sur un consensus général pour éliminer le nucléaire de cette aire. Toute remise en cause de ce consensus, même purement verbale, mettrait en cause ce consensus indispensable au développement harmonieux de la coopération transfrontalière, dont nous avons besoin pour créer une vision commune de l'avenir du Rhin Supérieur.

✓ Au soutien du droit local

Si la Collectivité européenne d'Alsace n'a guère de responsabilités directes en matière de droit local, elle peut et doit s'engager au soutien des particularités dont ce droit est le fondement (cultes, métiers, assurance maladie, chasse, etc.) et qui sont des composantes importantes de notre identité alsacienne et mosellane.

✓ Une collectivité à statut particulier hors du Grand Est

Les attentes ainsi formulées débouchent à l'évidence sur la nécessité pour la Collectivité européenne d'Alsace de disposer de compétences nouvelles. Celle-ci doit avoir pour objectif constant de devenir une « collectivité à statut particulier » aux compétences renforcées. Comme le montrent les sondages, les Alsaciens placent parmi ces compétences nouvelles à acquérir notamment l'enseignement, la formation, les médias publics, les transports. Il est donc nécessaire que cette Collectivité devienne une Région à part entière, mais au-delà, que l'État lui transmette les moyens d'assumer effectivement les missions que nous attendons d'elle. Nous demandons au Conseil d'Alsace qu'il exprime clairement cette attente par le vote d'une résolution. ▶

Une rencontre à Plobsheim initiée par l'Eurométropole

Quelle stratégie de développement du bilinguisme et de la culture régionale ?

Pour répondre à cette question et « afin d'être à la hauteur de l'héritage historique », Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, a invité le 21 octobre dernier des élus, des associations et des personnalités à un « Temps Fort » pour réfléchir à une stratégie de développement du bilinguisme et des cultures régionales et rhénanes. On attend maintenant des décisions.

En présence de Michèle Leckler, maire de Plobsheim, une quarantaine de personnes ont répondu à cette invitation, dont les représentants de notre association *Culture et Bilinguisme*. Pia Imbs a expliqué que son ambition était de définir quelques axes de travail prioritaires en partant de l'existant et d'avoir une réflexion collective sur les actions concrètes à mettre en place.

Trois ateliers

Plusieurs ateliers ont été proposés par les organisateurs.

- **Vitalisation des cultures régionales :** dynamique naturelle, dynamique politique ou besoin de réinvention ?
- **Promotion du bilinguisme dans le quotidien.**
- **Cultures régionales et interculturalités :** quels articulation et dialogue de pérennisation des cultures alsaciennes avec le multiculturalisme.

Un bouquet de propositions

Les discussions ont permis de transmettre aux responsables de la collectivité strasbourgeoise une attente forte d'initiatives supplémentaires :

- Strasbourg doit donner une plus grande place **dans son budget culturel à la langue régionale** (sous ses deux formes) et à la culture régionale (alsacienne et rhénane). À cette fin, elle doit donner des orientations précises aux responsables des institutions culturelles qui dépendent d'elle, voire mettre en place un système de priorités ou de quotas.
- Des actions sont à entreprendre pour rendre **la langue régionale visible dans l'espace public strasbourgeois**. Par exemple, la CTS doit, à l'image d'autres



À Holtzheim, la maire Pia Imbs a commémoré le 11 novembre en sortant des discours élaborés par le ministère à Paris pour les maires de France. Tout le conseil municipal était en costume alsacien/Tracht, Pia Imbs la première. Un Poilu et un Feldgrau ont fraternisé en clôture du discours au son de *Ich hatt' einen Kameraden*.

régions, développer une signalisation visuelle et sonore bilingue et mettre en valeur la toponymie en langue régionale.

■ Il revient **aux élus d'assumer une fonction d'exemplarité** en recourant aussi à la langue régionale dans leur expression publique. Ce partage des deux langues serait particulièrement bienvenu dans le contexte de l'Eurodistrict.

■ Une insistance particulière a concerné **la transmission de l'histoire régionale** qui ne relève pas que des services éducatifs. On attend de la Ville qu'elle réagisse à la proposition qui lui a été faite de prendre charge le Centre culturel alsacien comme « lieu d'Alsace » à l'image du lieu d'Europe, un moyen pour les Strasbourgeois de se réapproprier l'histoire, la littérature, leur langue et les traditions de leur région.

■ L'appareil administratif de la collectivité doit s'adapter à l'ambition exprimée par la Ville et l'Eurométropole dans leurs délibérations relatives à la langue et la culture régionales et rhénanes. Il faut que **l'administration municipale s'engage dans une démarche proactive** dans des domaines tels que les crèches bilingues, les classes immersives, les animations périscolaires mettant en valeur la langue et la culture régionales et les cours pour adultes en langue régionale.

La nécessité qu'une stratégie d'ensemble soit véritablement mise en œuvre

Pia Imbs qui a déjà pris à titre individuel certaines initiatives dans ce domaine a pu être encouragée dans son action par l'attente exprimée par les participants. En parlant d'une stratégie de développement pour la langue et la culture régionales, elle a mis le doigt sur la mutation à opérer : passer d'actions ponctuelles à une stratégie globale et conséquente, seule susceptible d'assurer véritablement la transmission. On attend maintenant des actes conséquents de la part de la ville et de l'Eurométropole.

En évoquant la diversité culturelle de l'Eurométropole, les participants ont aussi pu souligner qu'il n'existait aucun hiatus entre le soutien à la culture historique de l'Alsace et la prise en compte des cultures issues de l'immigration. Une meilleure accessibilité à la langue et la culture régionales pour tous constitue un moyen efficace d'intégration et de rejet des discriminations.

Nous attendons que ce « temps fort » débouche sur des « actions fortes ». ▶

JACQUELINE HERRGOTT

Le Congrès 2021 de la FLAREP



Du 23 au 30 octobre 2021, une délégation de l'association Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle, René Schickele Gesellschaft, s'est rendue à l'île de la Réunion pour participer au 35^e congrès de la FLAREP (Fédération pour les Langues Régionales dans l'Enseignement Public).

La FLAREP, dont le siège est à Strasbourg, dans les locaux de Culture et Bilinguisme, mais dont la direction est au pays basque, regroupe depuis 1987 les principales associations œuvrant au développement des langues régionales dans l'enseignement public.

Projet de circulaire

Les derniers mois ont été riches en actualité liée aux langues régionales discutée dans le cadre du Congrès, notamment un projet de circulaire ministérielle destinée à encadrer l'enseignement des langues régionales (sur cette circulaire, voir aussi page 5). Les participants ont travaillé à des modifications à proposer au texte de cette circulaire. Des dispositions nous réjouissent (l'ajout du flamand occidental et du franco-provençal aux langues reconnues par l'Éducation nationale), nous la trouvons néanmoins enco-

re bien en-deçà de nos attentes.

Dans cette circulaire, est employée l'expression « enseignement bilingue par la méthode immersive ».

La méthode immersive est de plus en plus considérée comme la meilleure méthode pour sauver les langues régionales de la mort à laquelle elles sont condamnées.

Modèle corse

Nous avons aussi discuté de l'extension du modèle corse, qui est, du reste, d'ores et déjà prévue par la loi Molac mais qu'il s'agit désormais de mettre en oeuvre. Ce modèle prévoit l'inscription de l'enseignement de la langue régionale dans le cadre de l'horaire normal d'enseignement. Les heures de langue régionale sont prévues dans le programme de chaque élève. Néanmoins, il demeure possible aux parents de désinscrire leurs enfants de ce cours. Aussi, le principe du caractère facultatif de l'enseignement des langues régionales n'est pas méconnu. Mais peu nombreux sont en Corse les parents à souhaiter que leur enfant ne participe pas à ce cours.

Les classes associatives poussent en avant l'enseignement public

Nous avons insisté dans le cadre des discussions sur la situation alsacienne en matière d'enseignement en langue régionale. Nous avons notam-

ment souligné le rôle joué par le réseau des écoles ABCM-Zweitsprachigkeit qui a – il faut constamment le rappeler – poussé l'Éducation nationale, au début des années 1990, à ouvrir des classes bilingues.

Seules les écoles ABCM honorent aujourd'hui la définition de la langue régionale qui comprend l'allemand standard et ses variantes dialectales. En effet, dans le système bilingue public, dit à parité horaire, seul l'allemand standard est utilisé en classe.

États généraux du multilinguisme

Le deuxième temps fort de ce séjour studieux à l'île de la Réunion fut représenté par les « États généraux du multilinguisme dans les Outre-mer ». Cette grand-messe des langues ultra-marines en était là à sa deuxième édition, après celle organisée il y a dix ans à Cayenne. Le but d'une telle manifestation, organisée par la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France), qui est un service rattaché au ministère de la Culture, est de dresser un état des lieux de la situation linguistique ultra-marine et de tracer des perspectives d'avenir sous la forme de recommandations. Nous avons profité de ces travaux pour nous intéresser à la situation locale du créole réunionnais en nous entretenant avec des acteurs locaux. À la Réunion, le débat sur l'élaboration d'une graphie fait rage. À certains égards, cette question nous rappelle la question de la graphie des dialectes alsaciens.

Évidemment pour les autorités ministérielles, l'intérêt pour le multilinguisme est subordonné à la primauté de la langue française. Mais pourquoi faut-il constamment utiliser la langue régionale comme tremplin vers la langue française en arguant qu'une bonne maîtrise de la langue maternelle conduirait naturellement à être à l'aise en français ? Ces deux langues ne sont-elles pas dotées d'une égale dignité ? Il est temps de parler d'objectif de maîtrise égale des deux langues sans faire de l'une un instrument pour la connaissance de l'autre. ▶

JEAN FAIVRE

Une circulaire sur l'enseignement des langues régionales en trompe-l'œil



110 rue de Grenelle à Paris : le ministère de l'Éducation nationale.

Suite à la calamiteuse décision du Conseil constitutionnel déclarant inconstitutionnel l'enseignement immersif des langues régionales et le rapport des députés Kerlogot et Euzet, lequel n'a débouché sur aucune solution réelle, le Gouvernement cherche à donner le change. Cela prend la forme d'un projet de circulaire communiqué pour observation aux associations de promotion des langues régionales.

Ce texte reprend en grande partie les dispositions figurant déjà dans une circulaire antérieure de 2017. On y trouve aussi une nouvelle stratégie consistant à « noyer le poisson » : la question des langues régionales est traitée comme une composante du « plan langue » qui mêle toutes les formes d'action linguistique : langues anciennes, langues étrangères, langues régionales et surtout de maîtrise de la langue française, un plan où l'on parle d'ouverture culturelle, de mobilité professionnelle et de conscience citoyenne, et surtout de droit à sa langue.

Les langues régionales noyées dans la diversité linguistique

On rappelle qu'à la suite de la réforme du baccalauréat, dont les effets négatifs sur la place des langues régionales a fait l'objet de nombreuses protestations, en classe de seconde et dans le cycle terminal du lycée général et technologique, les élèves peuvent choisir une langue vivante régionale au titre de la langue vivante B (LVB). Dans la voie générale et dans la voie technologique,

ils peuvent choisir une langue régionale en tant qu'enseignement optionnel, au titre de la langue vivante C (LVC). Le projet de texte ajoute que l'enseignement de spécialité « langues, littératures et cultures étrangères et régionales » (LLCER) est ouvert aux langues régionales. On affirme que la place des langues régionales dans les enseignements est renforcée par l'accent mis au lycée sur l'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL) en langue régionale.

Mais le mot important ici est « peut ». Oui, ces enseignements peuvent être organisés, mais le sont-ils et avec quels enseignants ? Pour l'Alsace, on sait que les lycées proposent très rarement un enseignement de spécialité en allemand. Les élèves sont alors obligés de quitter le lycée pour un autre établissement, ce qu'ils ne font pas en général. Il importe dès lors que l'allemand reste largement enseigné en LVA. Les enseignements en LVB et LVC ne permettent pas d'atteindre un niveau souhaitable. Pourtant un glissement vers ces formes « allégées » est manifeste. Si le projet de circulaire évoque aussi les DNL qui se développent il est vrai au collège, c'est au détriment d'un vrai enseignement bilingue, et donc avec simplement quelques heures d'allemand renforcé en plus.

Un objectif fallacieux d'égalité de compétence en langue régionale et en langue française

Non sans une certaine hypocrisie, le texte affirme que « le ministère mène une action résolue en faveur de l'enseignement bilingue en français et en langue régionale pour les élèves et les familles qui aspirent à la maîtrise équivalente des deux langues ». On reste un peu stupéfait de l'affirmation de cet « objectif d'assurer une maîtrise équivalente du français et de la langue régionale » quand on connaît les conditions réelles de fonctionnement de ces classes.

Le caractère illusoire de ce prétendu objectif d'égalité entre le français et la langue régionale apparaît d'ailleurs dans l'indication des objectifs de niveau de compétence affichés par la circulaire (selon le cadre européen). Il faut savoir que le niveau attendu en lycée pour la LVA en fin de première dans les programmes de langues vivantes est B1 et A2 pour la LVB. Pour l'enseignement de spécialité, le niveau attendu est B2 en fin de première et C1 en fin de terminale.

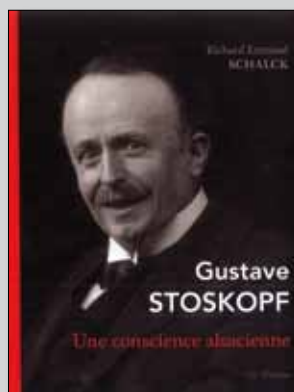
Faisant l'impasse sur la décision du Conseil constitutionnel, on laisse entendre que l'« *enseignement par immersion est une stratégie possible d'apprentissage de l'enseignement bilingue* ». Pour tenter de se prémunir contre d'éventuels recours de partisans de la décision du Conseil constitutionnel, on ajoute cependant que le français ne doit pas en être absent : « *Le temps de pratique de chacune des deux langues peut varier... Le recours au français comme appui à l'expression et à la compréhension de l'enfant au cours des enseignements en langue régionale reste intégré à la démarche pédagogique... La langue de communication utilisée par les personnels de l'école ou de l'établissement est le français. Afin de garantir aux élèves concernés la pleine maîtrise du français, des évaluations sont organisées* ».

On annonce par ailleurs la création d'un conseil supérieur des langues, dont un collègue concernera les langues régionales. Ce dernier devra veiller « *dans le cadre général de la politique des langues vivantes à l'harmonisation de l'action pédagogique dans les académies concernées par l'enseignement des langues régionales* ».

Rien n'est dit sur la formation des enseignants alors que cette question, comme nous le savons en Alsace, représente le principal obstacle de fait au développement de l'enseignement de la langue régionale.

La circulaire n'est pas encore parue mais on peut s'attendre à ce qu'elle ne change pas grand chose sur le terrain : les classes immersives pourront se poursuivre sous couvert d'un certain nuage de fumée quant à ce qui s'y passe réellement et dans l'attente de futurs développements contentieux éventuels. ▶

JEAN-MARIE WOEHRING



Gustave Stoskopf, une conscience alsacienne

PAR RICHARD EDMOND SCHALCK

Ce bel ouvrage, agréablement illustré, comble une lacune en tant qu'il propose une présentation d'ensemble et facile d'accès d'une personnalité remarquable aux multiples facettes : artiste, intellectuel et homme d'idées, organisateur et homme d'affaires, attaché à la conservation des

traditions et néanmoins soucieux d'utiliser les nouveaux médias (la presse moderne et la radio), poète et penseur politique, mêlant l'humour et la réflexion approfondie. Le livre constitue aussi une contribution utile pour redécouvrir la période durant laquelle Stoskopf a œuvré et à laquelle il a imprimé sa marque, une période marquée par un développement culturel et une vitalité politique sans pareil. ▶

I.D. l'Édition • 160 p. • 25 €



Histoire des juifs d'Alsace

PAR MICHEL KREMPPER

Avec cet ouvrage, Michel Krempper livre une étude fortement documentée et bien actualisée par rapport au travail important mais déjà daté de Roland Oberlé. L'ouvrage couvre notamment les périodes du *Reichsland*, de l'entre-deux-guerres et de l'après-guerre, souvent moins bien traitées. Michel Krempper adopte une approche large qui inclut des questions telles la langue ou le patrimoine.

Il n'évade aucun sujet, notamment l'antisémitisme en Alsace dans l'entre-deux-guerre et traite avec finesse la place des Juifs comme composante du peuple alsacien, conçu comme un peuple pluriel. La spécificité du judaïsme alsacien est mise en valeur avec talent dans un livre qui se lit agréablement, les nombreux aspects particuliers, tels que le retour du judaïsme à Mulhouse au début du XIX^e siècle ou le rôle du Grand Rabbin Schwartz face à Vichy, ne compromettant jamais la vision d'ensemble de cette grande fresque très attachante, accompagnée d'intéressantes illustrations. ▶

Yoran Verlag • 448 p. • 19,50 €



Psychoanalyse des Elsass

PAR FRÉDÉRIC HOFFET

70 Jahre nach seiner Veröffentlichung auf Französisch ist das Hauptwerk von Frédéric Hoffet nun auf Deutsch erhältlich, in einer ausgezeichneten Übersetzung von Jochen Glatt und mit einer langen Einführung von Martin Graff, wahrscheinlich der letzte Text von Graff vor seinem Abschieden und somit auch ein wenig sein Testament. Lesenswert für Elsässer, die ihre Regionalsprache Deutsch praktizieren möchten. ▶

Morstadt Verlag • 266 p. • 24,90 €



Les Alsaciens veulent que l'enseignement soit géré par la Collectivité européenne d'Alsace

Un sondage Ifop pour le Club Perspectives Alsaciennes -
Mouvement pour l'Alsace - Initiative Citoyenne Alsacienne.

75% des habitants de l'Alsace souhaitent le transfert à la Collectivité européenne d'Alsace de la gestion de l'enseignement et de la culture régionale. Une grande majorité des Alsaciens sont donc favorables à ce que cette Collectivité se voie investir des compétences spécifiques appartenant actuellement à l'État, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de la culture, et qu'elle soit érigée par voie de conséquence en « collectivité à statut particulier ».

Par ailleurs, 64 % des Alsaciens souhaitent que la nouvelle collectivité alsacienne devienne une vraie région, détachée du Grand Est. Ce sondage intervient près de deux ans après la création de la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace et montre que cette création n'a pas modifié significativement la situation de non-acceptation de la création de la Région Grand Est. Le pourcentage des personnes favorables à la sortie du Grand Est a certes légèrement faibli (64 % au lieu de 68 %), mais le pourcentage des

personnes favorables au maintien de l'Alsace dans la Région Grand Est a également baissé (27 au lieu de 31 %). Ce sont les indécis qui ont augmenté (9 au lieu de 1 %).

En somme, la Région Grand Est n'arrive toujours pas à convaincre, malgré son activisme en termes de constitution d'une « identité du Grand Est », mais la Collectivité européenne d'Alsace laisse insatisfait : les Alsaciens veulent une vraie région active dans le domaine de la langue et de la culture régionales. ▶

Marasme français et espoirs allemands

Cela a été et devrait être encore une caractéristique de l'opinion éclairée en Alsace de se tenir informée des évolutions des deux côtés du Rhin, de les analyser et de les comparer.

Aujourd'hui, le contraste est saisissant entre un esprit de repli en France et un vent de nouveauté en Allemagne. La France préélectorale s'enfoncé dans un débat sinistre où dominent le déclinisme, le nationalisme et la hantise de l'immigration. En Allemagne, s'est dégagée une alliance dynamique entre une droite libérale, une écologie réaliste et une gauche réformatrice. On parle d'*Aufbruch*, d'un nouvel élan de moder-



La nouvelle coalition rouge, jaune, verte

nisation, de transformation de la société. Bien sûr, il y a là dedans beaucoup de verbiage, mais une dynamique est là, qui réalise finalement ce que Macron avait rêvé : ni gauche, ni droite mais en avant.

L'Alsace biculturelle et bilingue devrait se caractériser par une imprégnation des deux courants français et allemand et surtout par la mise en avant de ce qui est le plus prometteur dans chacun de ces deux univers. La vie publique alsacienne devrait donc être influencée par l'ouverture et l'inventivité qu'exprime la nouvelle coalition allemande. On sait qu'il n'en est rien. Les partis et la vie politique sont en Alsace exclusivement soumis aux influences centrales et parisiennes. En Alsace aussi, les partis conservateurs sont de plus en plus rétrogrades, les écologistes de plus en plus jacobins et la gauche de plus en plus irréaliste. ▶

Zweisprachigkeit oder Zweideutigkeit

In der neuesten Ausgabe (Nr. 154, Oktober 2021) der Zeitschrift „Elsass-Gazette“ unserer Freunde vom Kulturverein Elsass-Freunde Basel versuchen der Basler Hans-Jörk Renk und der Badener Markus Manfred Jung, ein freundliches Wort von Nachbarn in die elsässischen Diskussionen einzubringen, in denen das Elsässische gegen das Deutsche ausgespielt wird. Eine Diskussion, die durch wiederkehrende Argumente wie die, die den Rückgang des Dialekts auf die Entwicklung der zweisprachigen (deutsch-französischen) Klassen zurückführen (!!!), verschärft wird. Unsere Basler und badischen Freunde stellen den Begriff Dreisprachigkeit in den Vorder-



grund und hoffen, damit eine gemeinsame Basis zu schaffen. Zu Recht beklagen sie die schädlichen Auswirkungen des Konflikts. Leider ändert der Verweis auf die Dreisprachigkeit, oder besser gesagt auf die Triphonie, um Weckmanns Worte zu verwenden, nichts an der Position derjenigen, die sich grundsätzlich weigern, Deutsch als Regionalsprache des Elsass anzuerkennen und diesen Begriff für eine eigenständige und vom Deutschen getrennte elsässische Sprache reservieren wollen. Wer sieht nicht den selbstmörderischen Charakter einer solchen Position? Für uns kann der Kampf für den Dialekt nicht von der Anerkennung des Deutschen abgekoppelt werden. ▶

Petit vademecum alsacien

Nous entreprenons avec ces pages une sorte d'annuaire de questions-réponses sur un certain nombre d'aspects de la réalité alsacienne, certains importants, d'autres plus anecdotiques, mais tous pouvant servir à des lecteurs de tout ordre, savants ou béotiens, à améliorer leurs connaissances fondamentales en relation avec l'identité de notre région.

Ce travail n'a aucune prétention à l'exhaustivité, tant la notion d'identité régionale couvre un champ difficilement délimitable. Les questions-réponses de ce dossier ne correspondent pas nécessairement à une logique thématique ou chronologique, mais plutôt à la fantaisie de leur rédacteur, un critère qui en vaut d'autres. D'autres contributions suivront ce premier dossier toujours avec l'objectif d'explorer la richesse de l'Alsace. ▶

Racing club de Strasbourg

Au nombre des éléments participant de l'identité alsacienne, figure le fameux club de football qui a élu domicile aux abords du Krimmeri (déformation de Krumme Rhin), au stade de la Meinau situé dans le quartier éponyme de Strasbourg.

Créé en 1906 lorsque l'Alsace était encore allemande, il fut porté sur les fonts baptismaux sous le nom de *Fussball club Neudorf* avant d'être rebaptisé de son nom actuel à l'issue du premier conflit mondial.

Si le Racing fait encore parler de lui dans *L'Équipe* et, plus généralement, dans le microcosme footballistique, c'est en vertu de son identité singulière. Les fans du club, qu'ils soient membres des UB 90 ou simples bons pères de famille, contribuent fortement à la singularité strasbourgeoise qui s'est manifestée avec une particulière acuité au moment de la relégation du club dans les bas-fonds des championnats amateurs, après tant d'années passées à tutoyer les sommets de la ligue 1.

Les clubs pouvant se targuer de jouer devant plusieurs milliers de spectateurs alors qu'ils évoluent en championnat amateur ne sont pas légion, ils se comptent même sur les doigts d'une main. Cette caractéristique contribue à ce que certains observateurs avertis du ballon rond appellent le club alsacien le « Marseille de l'est ». Qui peut contester à la Meinau son caractère de chaudron, *a fortiori* lorsqu'elle accueille un derby Strasbourg-Metz ?

Strasbourg se distingue également par son image de club familial, qui n'est au demeurant pas qu'une image d'Épinal : même si Egon Gindorf, l'ancien président du club, n'est plus là pour servir aux supporters bleu et blanc la traditionnelle soupe aux pois, c'est Marc Keller, son successeur, enfant du pays et ancienne gloire du club, qui a repris ses rênes et a brillamment redressé la barre en géant avec sérieux ce club qui fait office d'île isolée dans l'océan du foot business. ▶



Le droit local : Quésaco ?

Le droit local désigne le droit particulier qui s'applique en Alsace-Moselle. Ce droit représente approximativement 5 % du droit applicable dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

Il s'agit en réalité d'un droit national d'application territoriale, c'est-à-dire un droit qui est décidé au niveau national mais qui ne s'applique que sur une portion limitée du territoire.

Le droit local est formé de quatre « couches » :

- la première couche concerne le droit français d'avant 1870, maintenu en vigueur en Alsace-Moselle à la suite de la cession de ces territoires à l'Allemagne.
- la deuxième est formée du droit allemand introduit en Alsace durant la période courant de 1871 à 1918, période pendant laquelle l'Alsace-Moselle était intégrée au deuxième empire allemand.
- la troisième couche est représentée par le droit adopté localement, à l'échelle de l'Alsace-Moselle, entre les années 1871 et 1918.
- la dernière couche est composée de dispositions relatives à l'Alsace et à la Moselle, adoptées après 1918 et le retour de ces territoires à la France, par les autorités nationales.

Le droit local possède une forte valeur symbolique pour les Alsaciens et les Mosellans, dans la mesure où il est un marqueur du particularisme de cette région. En dépit de son caractère flou pour le commun des mortels et de l'imprécision des connaissances à son sujet, ce droit fait l'objet d'un fort attachement de la part des populations dont il régit le quotidien. Au nombre des matières dans lesquelles il intervient, nous pouvons citer la chasse, l'assurance maladie, le statut des cultes, le droit associatif, le livre foncier, ...

La multitude des champs couverts par le droit local est impressionnante. Son maintien en vigueur s'explique par sa qualité, tant du point de vue technique que de celui de l'autonomie qu'il confère aux acteurs qu'il régit. À ce propos, il convient de citer deux exemples significatifs :

- le livre foncier, système de publicité foncière, a été maintenu en vigueur en vertu de sa qualité intrinsèque qui permet une connaissance fine et rapide de l'état de la propriété foncière.
- le statut des associations qui régit les associations ayant leur siège en Alsace-Moselle confère également à celles-ci des marges de manœuvre plus étendues que celles dont disposent les associations soumises à la loi française de 1901.

En définitive, il convient de souligner que le droit local ne représente pas qu'une marotte à laquelle les Alsaciens et les Mosellans sont indéfectiblement attachés mais aussi un outil et peut-être une préfiguration de ce que pourrait être un modèle français de plurijuridisme et de différenciation législative. ▶

L'Alsace-Moselle et la Seconde Guerre mondiale

Durant la Seconde Guerre mondiale, les Alsaciens et les Mosellans ont été intégrés au III^e Reich. En vertu de leur statut de *Volksdeutsche*, concept utilisé par les Nazis et qui désigne selon les tenants de ce régime les peuples de langue et de culture allemande qui ont naturellement vocation à faire partie du III^e Reich, les Alsaciens et les Mosellans ont été contraints de faire partie des peuples sur lesquels allait s'exercer la férule nazie.

Alors que c'est le terme d'Occupation qui est utilisé pour désigner la situation politique française correspondant à cette période, il convient de parler d'annexion pour caractériser

la situation relative à cette période en Alsace-Moselle. Si nous voulons être encore un peu plus précis, nous pouvons ajouter que cette annexion est dite *de facto*, de fait, dans la mesure où elle s'inscrit en violation de la légalité. Le territoire alsacien fut, durant cette période, administré par un *Gauleiter* du nom de Robert Wagner. En réalité, le chef de l'administration civile ne sera pas uniquement en charge de l'Alsace mais aussi du pays de Bade. La structure administrative qu'il dirige est nommée *Gau Baden-Elsass*. Quant à la Moselle, son traitement sera similaire, elle sera soumise au *Gauleiter* Bürckel et fera



Gauleiter Robert Wagner.

partie d'un territoire comprenant également la Sarre, lequel territoire sera dénommé *Gau Westmark*.

Cette période est tristement célèbre pour la question des Malgré-Nous, soldats alsaciens et mosellans qui furent incorporés de force dans l'armée du III^e Reich. On estime à 130 000 le nombre d'Alsaciens-Mosellans qui ont été contraints de servir sous cet uniforme. La plupart ont été envoyés à des milliers de kilomètres de leur foyer, sur le front de l'Est, ce qui a encore ajouté au drame personnel de ces jeunes gens dont une bonne partie n'est jamais revenue.

De cette période funeste est né un complexe alsacien qui se manifeste notamment par un complexe de culpabilité à l'égard de cette période sombre de notre Histoire. L'écrivain Pierre Klein considère que les conséquences de cette période traumatique se manifestent jusqu'à aujourd'hui par la haine de l'Alsacien et du Mosellan pour la partie germanique de son identité. Il est temps de se conformer à l'adage bien connu du "*Werde wer du bist*" en faisant preuve de résilience ! ▶

La Collectivité européenne d'Alsace

La Collectivité européenne d'Alsace, dite CeA, résulte d'un long processus dont il convient ici de retracer les grandes étapes. La réforme de la carte des régions françaises, intervenue à la faveur des lois des 16 janvier et 7 août 2015, a abouti à la naissance de la région Grand Est au 1^{er} janvier 2016. Aussi, les anciennes régions administratives que formaient l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne ont été fusionnées pour ne former plus qu'une seule entité qui est venue se substituer aux trois anciennes régions. Cette modification du périmètre des régions administratives a conduit en Alsace à des protestations populaires relayées par un certain nombre d'élus.

Est alors né de cette disparition de l'Alsace de la carte institutionnelle un certain malaise qui s'est exprimé par ce que le préfet Marx a appelé un « désir d'Alsace ». Différentes pistes ont dès lors été étudiées afin de recréer une institution épousant les contours de l'Alsace. Le cadre de cette réflexion a été posé par l'exécutif qui avait d'emblée exclu la possibilité d'un démembrement de la région Grand-Est nouvellement créée. C'est alors qu'a été envisagée la création d'une institution spécifique à l'Alsace qui naîtrait de la fusion des deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin qui existaient jusqu'au 1^{er} janvier 2021.

D'un point de vue juridique, en dépit de son nom qui laisse penser que la collectivité serait d'une nature particulière, il s'agit d'un département à l'instar des autres départements de France. Il faut cependant noter que cette collectivité, dont la création a été actée par la loi du 2 août 2019 portant création de la CeA, a été pourvue par le législateur de quelques compétences spécifiques qui répondent particulièrement au *désir d'Alsace* qui a motivé sa création. Cette loi évoque ainsi la promotion de la langue régionale, le renforcement de la coopération transfrontalière, la possibilité de recréer les ligues sportives à l'échelle de l'Alsace et enfin la possibilité d'instituer une écotaxe sur le transit des poids lourds.

Enfin, il convient de préciser que si les deux départements ont disparu en tant que collectivités territoriales, les deux préfetures de département existent toujours. L'administration de l'État n'est donc pas concernée par cette réforme. ▶

Depuis quand l'Alsace est-elle française ?



La prise de Strasbourg par Louis XIV.

Lorsqu'il est question d'Histoire de l'Alsace, il convient de « regarder loin dans le rétroviseur », afin de comprendre les évolutions qui ont façonné cette région. L'appartenance de l'Alsace à la France, que plus personne aujourd'hui ne songe à remettre en cause, est néanmoins très récente au regard de l'Histoire longue.

Ce n'est qu'en 1648, à l'issue de la guerre de Trente ans, qu'une partie de l'Alsace fut alors rattachée à la France par ce qu'il convient d'appeler une annexion. Auparavant, l'Alsace était partie intégrante du monde politique germanique. D'ailleurs, il faut relever que l'Alsace est sortie exsangue de cette guerre qui a représenté pour la région une véritable catastrophe notamment d'un point de vue démographique puisqu'une très forte proportion de ses habitants périt dans ce conflit.

En conclusion, il faut noter que deux villes importantes n'ont été intégrées à la France qu'après cette date : Strasbourg devint française en 1681 et Mulhouse en 1798. ▶

Alsace-Moselle

Il est courant d'entendre parler d'Alsace-Moselle, d'Alsace-Lorraine, d'Alsace et de Moselle, sans que ces concepts ne soient précisément définis. Il convient de noter qu'un certain flou entoure ces notions. La première remarque qu'il convient de formuler à ce sujet renvoie à l'expression allemande *Elsass-Lothringen*. Celle-ci a été utilisée pour désigner les territoires transférés sous souveraineté allemande en 1871 (l'ancien département de la Moselle moins l'arrondissement de Briey, les arrondissements de Sarrebourg et Châteaux-Salin de l'ancien département de la Meurthe, l'intégralité du département du Bas-Rhin, le département du Haut-Rhin diminué du territoire de Belfort et quelques communes situées à l'est du département des Vosges rattachés à l'Alsace) et qui ont composé le Reichsland *Elsass-Lothringen*, ce qui signifie que l'Alsace-Lorraine formait alors une « terre d'Empire », représentant à ce titre une composante de l'État allemand. Ce *Land* était, d'un point de vue juridique, la propriété commune des 25 autres États fédérés qui formaient ensemble l'État fédéral allemand d'alors, le deuxième Empire.

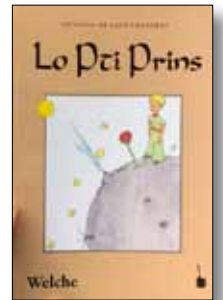
Il est nécessaire de préciser que l'expression *Lothringen* employée par les Allemands et qui est depuis fréquemment reprise, désigne en réalité ce qui constitue actuellement le département de la Moselle. C'est pourquoi il serait préférable aujourd'hui de remplacer l'expression Alsace-Lorraine

par celle d'Alsace-Moselle. Au demeurant, cette expression est pleinement pertinente au regard des liens existant entre l'identité alsacienne et l'identité mosellane qui toutes deux ont pris racine dans une culture et une langue germaniques et qui ont notamment en partage le droit local. ▶

Le welche

L'Alsace est souvent identifiée à sa langue régionale, laquelle se définit comme l'allemand sous sa forme standard et ses variantes dialectales. Il serait donc extrêmement tentant de réduire la diversité linguistique alsacienne à ses seuls parlers germaniques. En réalité, cohabite avec la langue ancestrale de l'Alsace, la langue dite « welche ». Le terme « *welsch* » désigne en allemand ce qui n'est pas germanique.

Cet idiome appartient à la famille des langues romanes. De manière métaphorique, nous pourrions décrire le welche comme représentant un îlot de romanité dans une mer de germanité. Cette langue est très localisée. En effet, cette langue est parlée dans la haute vallée de la Bruche, le Val de Villé, la vallée



La vocation européenne de Strasbourg



Strasbourg abrite aussi la Cour européenne des droits de l'Homme.

Il est courant de désigner Strasbourg, Strassburg, Strateburgum (la ville des routes, le carrefour...) sous le nom de « capitale européenne ». Comme le relève Pierre Klein, si l'Alsace en général et Strasbourg en particulier furent le lieu où s'affrontèrent et s'entrechoquèrent les cultures française et germanique, nous pouvons aussi nous enorgueillir d'habiter l'endroit où ces deux grandes cultures européennes se rencontrèrent et se fécondèrent. Là réside tout le sens de la vocation européenne de Strasbourg.

C'est en 1949, à l'aube de la création du Conseil de l'Europe, que la ville est pleinement entrée dans son destin européen. Ernest Bevin, secrétaire d'Etat des affaires étrangères anglais, proposa à ses homologues dont faisait partie Robert Schuman d'établir le siège de cette organisation à Strasbourg afin de symboliser le rapprochement franco-allemand.

Aussi, c'est d'abord par le truchement du Conseil de l'Europe, organisation à ne pas confondre avec l'Union européenne, que le cœur de l'Europe a commencé à battre à Strasbourg. En 1950 fut signé le traité international que chaque militant des droits de l'Homme connaît sous le nom de Convention européenne des droits de l'Homme. La France ne l'a ratifié qu'en 1974. ▶

de la Lièpvre, la vallée de Kaysersberg et le val d'Orbey (mais aussi en Moselle).

En dépit de l'énergie déployée par les patoisants qui se réunissent régulièrement pour maintenir vivant cet héritage, le destin de cette langue ressemble fortement à celui des langues minoritaires en général : sur les 6 000 langues que compte le monde, une d'entre elles disparaît tous les quinze jours. ▶

La langue régionale d'Alsace

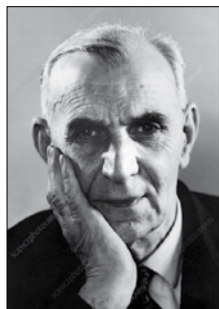


La langue régionale d'Alsace se définit comme l'allemand sous sa forme standard et ses variantes dialectales. Cette définition a valeur légale depuis qu'elle a été inscrite, à la faveur de l'adoption de la loi du 2 août 2019 sur la collectivité européenne d'Alsace, à l'article L 3431-4 du code général des collectivités territoriales.

Par conséquent, il convient d'insister sur le lien intime unissant la langue standard appelée allemand standard ou Hochdeutsch, laquelle fait office de *Schriftsprache* (langue de l'écrit) et l'allemand dialectal que nous pouvons également appeler *Mundart* et qui se décline en d'innombrables variantes. Aussi, ce que d'aucuns appellent communément "alsacien" s'analyse comme de l'allemand dialectal.

Les Alsaciens avaient par le passé coutume, à l'instar des autres peuples de langue germanique, de recourir à la langue écrite dans leurs relations officielles avec l'administration ainsi que dans leurs correspondances écrites, tandis qu'ils employaient volontiers le dialecte dans leur quotidien pour deviser avec leurs interlocuteurs. ▶

L'Alsace et le Prix Nobel



Alfred Kastler.

L'Université de Strasbourg peut s'honorer d'un riche passé dont témoignent les Prix Nobel qui déployèrent leurs talents de chercheur en son sein.

Un des domaines de prédilection de ces Prix Nobel fut la chimie avec plusieurs chimistes lauréats du fameux prix Alfred Nobel : Jean-Marie Lehn, Martin Karplus et Jean-Marie Sauvage.

Dans le domaine de la médecine, nous pouvons citer le nom de Jules Hoffmann qui fut récompensé de ce prix en 2011 pour ses travaux sur l'immunité innée.

Si l'on regarde plus loin dans l'Histoire, le nom de Wilhelm Röntgen ne peut être passé sous silence. Ce scientifique, à qui l'on doit la découverte des rayons X, fut professeur de physique à Strasbourg entre 1876 et 1879. Karl Ferdinand Braun qui fut professeur à la Kaiser-Wilhelms-Universität a contribué au développement de la télégraphie sans fil.

Il convient également de citer la figure tutélaire d'Albert Schweitzer, prix Nobel de la Paix en 1952. Enfin, comment ne pas citer le nom d'Alfred Kastler, prix Nobel de physique en 1966, qui s'illustra par son combat contre l'armement atomique mais aussi, *last but not least*, comme membre fondateur de l'association *René Schickele Gesellschaft* qui publie la revue *Land un Sproch*. ▶

L'Alsace et l'écologie

Lorsque l'on songe à l'Alsace, vient inmanquablement à l'esprit la beauté de ses paysages et leur diversité. En lien avec cette nature que les Alsaciens chérissent et tiennent à préserver de la dénaturisation, nous pouvons souligner l'existence d'un Club Vosgien qui suscite l'admiration des compatriotes « de l'intérieur » qui nous jalouent ces sentiers entretenus par des bénévoles consciencieux et désireux de partager leur passion pour la nature.

À l'évidence, les Alsaciens entretiennent un rapport particulier avec leur environnement naturel et familial et il n'est dès lors pas surprenant que notre région soit souvent citée en modèle de pratiques vertueuses au plan écologique.



Commençons par rappeler quelques événements appartenant à l'Histoire. Dès le début des années 70, des mouvements de protestation sont nés aux abords du Rhin, de part et d'autre du fleuve, afin de signifier l'opposition des populations rhénanes à

l'implantation d'usines dont les effets potentiellement nocifs faisaient craindre le pire.

Citons à titre d'exemple le combat de précurseurs contre l'implantation à Marckolsheim d'une usine appartenant aux Chemische Werke München. À la même époque, les projets d'implantation des centrales nucléaires de Fessenheim et de Wyhl rencontra également une vive opposition. Certains militants culturels qui soutiennent notre cause ont fait leurs débuts à ces occasions. C'est là qu'ils ont intériorisé la parenté entre leur culture alémanique et celle des Allemands qui vivaient à quelques hectomètres d'eux.

Durant les années 1970, plus précisément en 1973, la France vit pour la première fois des candidats étiquetés écologistes se présenter à des élections législatives dans une circonscription mulhousienne (Henri Jenn et Solange Fernex). C'est également un Alsacien, Antoine Waechter, qui s'illustra sur la scène politique nationale en se présentant aux présidentielles sous la bannière écologiste.

Avant de clore ce bref tour d'horizon de la thématique écologique en Alsace, il nous faut évoquer l'existence de l'association Alsace Nature qui a toutes les caractéristiques d'une association majeure dans son champ d'action. Née tôt, au milieu des années 1960, ses militants se sont récemment illustrés dans

l'opposition au projet du grand contournement ouest qui entraîne l'artificialisation de terres parmi les plus fertiles de la région (Ackerland) et menace l'existence d'une espèce animale qui défraye régulièrement la chronique de la presse régionale : le grand hamster d'Alsace. ▶

L'enseignement primaire obligatoire

La loi du 28 mars 1882, qui porte le nom de Jules Ferry ministre de l'Instruction publique, demeure fortement ancrée dans l'imaginaire français comme une avancée exemplaire.

Toutefois, c'est dès le 18 avril 1871 que l'obligation scolaire (*Schulpflicht*) a été instituée dans les territoires qui allaient constituer le *Reichsland Elsass-Lothringen* par les nouvelles autorités, pour les garçons de 6 à 14 ans et les filles de 6 à 13 ans.



18 avril 1871 : instauration de l'obligation scolaire.

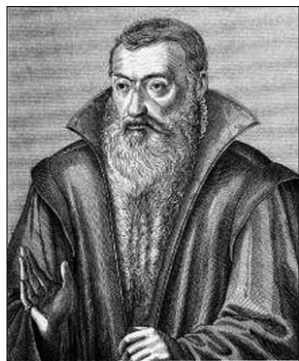
On ne peut qu'être étonné que les autorités allemandes aient eu le souci d'introduire cette obligation avant même

la conclusion du Traité de Francfort du 10 mai 1871 malgré l'opposition de la population paysanne et de certains industriels.

On peut y voir l'importance apportée à l'école par le nouveau *Reich* comme facteur d'intégration, comme cela a aussi été en France avec les lois Ferry. ▶

Les origines de l'Université de Strasbourg

Tout débute dans les premières décennies du seizième siècle avec l'introduction de la Réforme à Strasbourg. Dans le sillage de ces idées radicalement réformatrices, Johannes Sturm fonde dès 1538 le Gymnase, dans lequel on peut voir l'ancêtre de l'Université. En 1566, ce dernier devient une Académie. Suite à l'accord entre la Ville de Strasbourg et Ferdinand II, par lequel la ville renonce à participer à la Guerre de Trente Ans, l'Empereur donne son accord pour la création d'une Université, avec droit de former des docteurs.



Johannes Sturm, fondateur du Gymnase en 1566.

Lorsque Strasbourg passe sous domination française en 1681, l'article 4 de la capitulation de la ville permet à l'université de conserver ses « privilèges et sa constitution » tout en créant un représentant du roi au sein de l'administration de l'université. Louis XIV décide par ailleurs

de transférer à Molsheim le collège des Jésuites destiné à opposer la résistance catholique à l'influence de cette Université protestante.

Lors de la Révolution française, l'université luthérienne est fermée en 1793. Mais la Ville de Strasbourg obtient l'ouverture d'une école spéciale de santé puis elle accueillera l'une des écoles centrales créées par les révolutionnaires. Par ailleurs, une académie protestante avait perduré durant la Révolution, devenant, en 1803, le « Séminaire protestant ». Une école de pharmacie est créée la même année puis en 1804 la Ville obtient l'une des douze écoles de droit.

L'Université renaît avec un décret du 17 mars 1808. Les écoles de droit et de médecine sont érigées en facultés auxquelles on joignit les facultés des lettres et des sciences, puis une faculté de théologie protestante, issue du séminaire.

En 1872, l'Université devint la Kaiser-Wilhelms-Universität qui fit figure de vitrine de l'excellence allemande.

Le 22 novembre 1919, l'université de Strasbourg fut solennellement inaugurée. ▶

Aux sources des caisses de Crédit Mutuel

Tout commence au milieu du XIX^e siècle lorsque Friedrich-Wilhelm Raiffeisen est nommé bourgmestre d'une commune allemande. Confronté aux difficultés matérielles de ses administrés, il décide de fonder une association pour le pain et un fournil communautaire dès 1846. Il se lance ensuite dans la création d'une société de secours destinée à venir en aide aux agriculteurs. Il identifie un problème majeur dans l'existence de prêts usuraires. C'est ainsi qu'il crée la première caisse de crédit en 1864, à Heddersdorf. Il désire faire émerger une communauté d'intérêts entre prêteurs et emprunteurs.



Friedrich-Wilhelm Raiffeisen.

Sa philosophie repose sur la responsabilité solidaire de tous les sociétaires ainsi que leur égalité, sans considération de leur fortune. Les « 3 S » qui fondent son action sont :

- *Selbsthilfe* : les membres se regroupent pour défendre leurs intérêts individuels qui convergent dans l'intérêt collectif.
- *Selbstverwaltung* : les sociétaires s'impliquent directement dans la gestion de la caisse.
- *Selbstverantwortung* : les sociétaires sont responsables solidairement.

En 1882, à la Wantzenau, est créée la première *Raiffeisenkasse*. L'essor est rapide : les principes de *Raiffeisen* trouvent un écho favorable auprès d'une population alsacienne à forte culture communautaire. Les caisses adoptent le statut d'associations coopératives des lois du 1^{er} mai 1889 et du 20 mai 1898 toujours en vigueur comme lois locales. La loi de septembre 1947 clarifie les statuts du Crédit Mutuel visant à encadrer les sociétés coopératives. Il faudra attendre l'Ordonnance de 1958 pour donner un statut dit « légal spécial » aux caisses locales. ▶

« À SUIVRE ». JEAN FAIVRE



Camille Claus

Dessine-moi un poème

Camille Claus (1920-2005) est un peintre reconnu et réputé mais un poète oublié. À l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance, le Centre Culturel Alsacien lui a consacré une exposition (septembre-octobre 2021) en hommage au poète, à l'écrivain.

Son œuvre littéraire, contrairement à sa création artistique, n'est pas immense mais elle témoigne de sa vie et de ses engagements.

Camille Claus a publié trois grands récits en français :

- *Le démon du voyage* ou l'aventure d'un Marco Polo alsacien, Frédéric le peintre, biographie de l'auteur qui évoque sa vocation de peintre, ces deux récits figurent dans son ouvrage *Une mythologie alsacienne*.
- *La traversée de l'ombre* (1988) renouvelle sa guerre fabuleuse de peintre alsacien.

Il est l'auteur de trois recueils de poésie :

- *Solstices* (1947)
- *Le miroir* (1952)
- *Où donc est la nature ?* (1978).

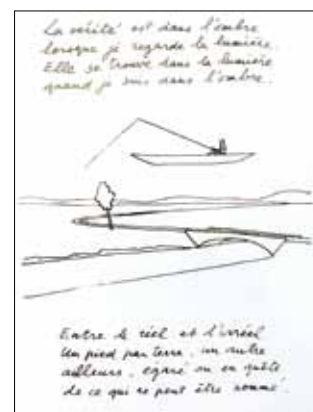
Le peintre excelle dans l'écriture de petits textes inspirés par sa peinture.

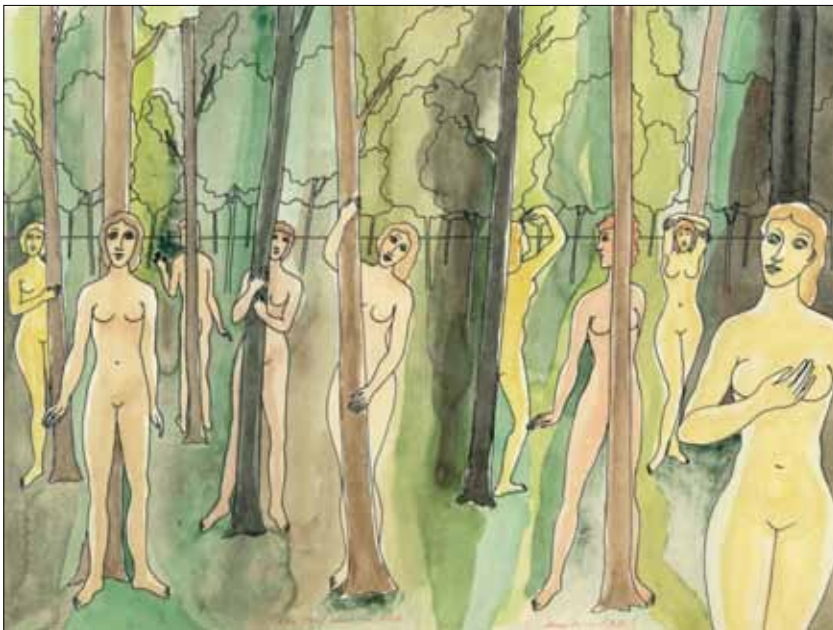
Ces légendes d'images enrichissent

- *Le livre des jours* (1967)
- *Une mythologie alsacienne* (1972)
- *Une mythologie du Rhin* (1985)
- *Une singulière mythologie du Rhin* (2002). ▶



Eltville (Allemagne). *L'imaginaire enfante de fabuleuses fleurs dans le ciel rhénan.*
Eltville am Rhein (Deutschland). *Die Phantasie gebiert Wunderblumen im rheinischen Himmel.*



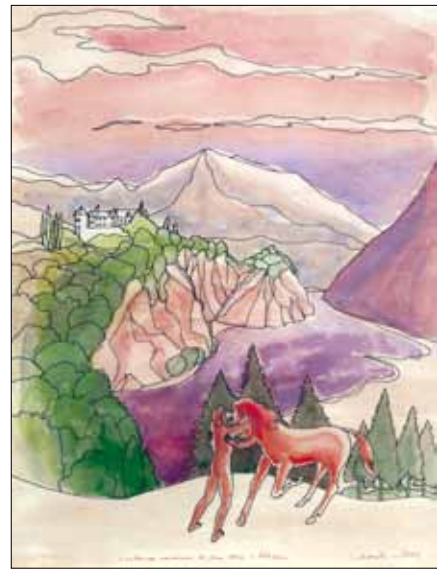


Le Ried d'Alsace (France). **Les neuf muses folâtrant dans la forêt rhénane.**

Allez-y, vite, cherchez l'inspiration.

Das Elsässische Ried (Frankreich). **Die neun Musen tummeln sich im Rheinwald.**

Geht schnell dorthin, die Inspiration zu suchen...



Château Rhäzums (Suisse). **La centauresse amoureuse du jeune Rhin se moque des convenances.**

Schloß Rhäzuns (Schweiz). **Die in den jungen Rhein verliebte Zentauren kümmert sich nicht um die Schicklichkeit.**

Camille Claus dans ses poèmes ne relate plus ses expériences de guerre. Face à l'homme et à l'abandon de ses valeurs, il questionne, s'inquiète, désespère parfois mais toujours fait l'éloge de la vie.

Dans son dernier recueil *Où donc est la nature ?*, le poète reprend tous les thèmes chers au peintre : le respect des plantes et des animaux, l'amour, la femme, les faibles et les humbles, la solidarité mais aussi Dieu et la mort. Ses poèmes se promènent dans les airs et marchent sur l'eau, ils expriment un imaginaire qui se reflète comme dans un miroir. Il aime raconter ses livres d'images qu'il enrichit par des petits textes à la suite d'un cycle de peintures sur un thème alsacien : je suis entré dans un état dépressif et je m'en suis sorti en écrivant des sortes de légendes qui n'expliquaient pas l'image mais qui étaient plutôt des contre-points poétiques.

Camille Claus a écrit peu de textes en dialecte, on retiendra son beau récit en dialecte *de Scheenhaitsdépfel / Le grain de beauté* ou la tentation d'*Eve au paradis* (in Weckerlin 6 / 1972) avec la version française de l'auteur, ainsi qu'une prière *Wenn mr net bette kann* dans le recueil *Elsässischi Liturgie* (1980).

Sa quête spirituelle est présente dans toute son œuvre. Il évoque Dieu – le plus sûr moyen d'adorer Dieu c'est adorer la vie (in *La traversée de l'ombre*) – les scènes bibliques et s'inspire des religions orientales – je me sens fondamentalement d'Orient... Le vide et le silence m'attirent... Je suis tout à fait anachronique et étranger en ce monde » (lettre du 10 octobre 1987).

Camille Claus est le portraitiste de ses amis poètes et écrivains – André Weckmann, Conrad Winter, Adrien Finck, Lucien Baumann, Emma Guntz, René Eglès, Eugène Philipps, Maryse Staiber... – et l'illustrateur d'un grand nombre de recueils.

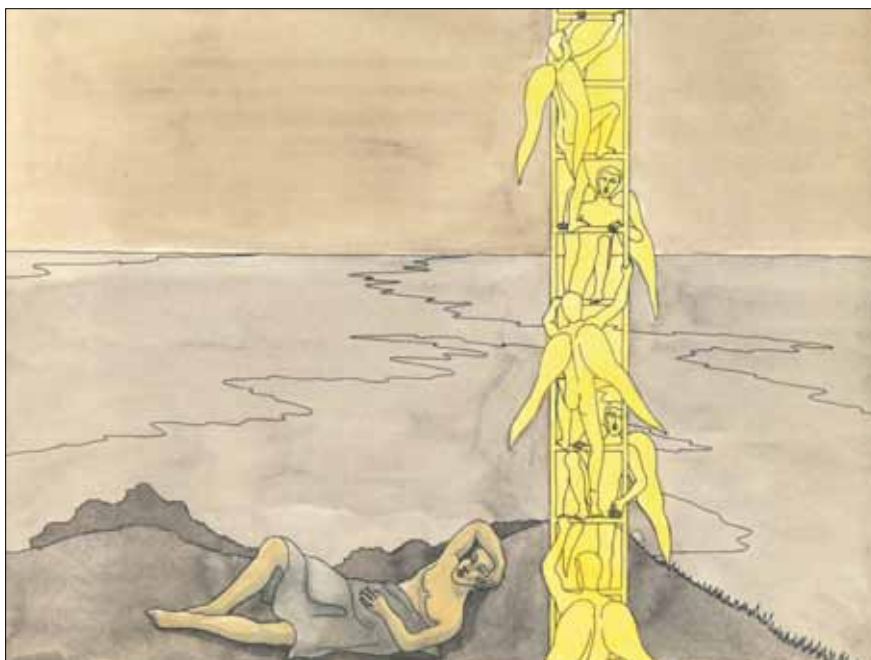
Il est le principal dessinateur de l'*Anthologie de la poésie alsacienne* publiée chez Weckerlin dont le volume 7 / 1975, *Schang d'sunn schint schon lang* d'André Weckmann illustré de dessins critiques contre la société de consommation et le matérialisme qui détruisent l'homme et la nature. ▀

« Ses poèmes se promènent dans les airs et marchent sur l'eau. »





Mythologie alsacienne IV.



Waal (Hollande) **Ils montent et ils descendent, les anges de Jacob. Et si l'homme aussi était rêvé ?**
 Waal (Hollande) **In Jakobs Traum steigen die Engel hinauf und hinab. Und wenn der Mensch auch erträumt wäre ?**

Son coup de maître marqué par la plus belle fraternité, c'est *La chanson des images*, poèmes pour enfants de Conrad Winter, qu'il a recréée en copiant de sa main les textes ornés de magnifiques dessins en couleurs dans un carnet offert au poète (2001). Il est aussi le chroniqueur

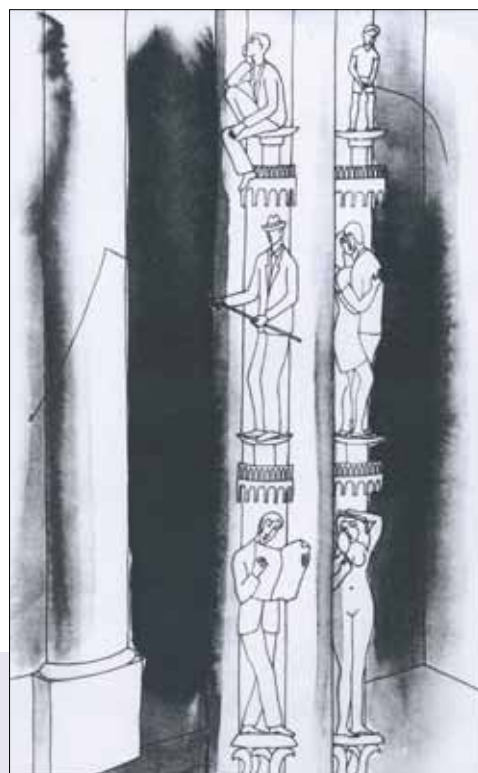
prolifère de la revue *Elan* dont il écrit la 4^e de couverture pendant de longues années. Les poèmes, la prose, les dessins de Camille Claus, inspirés par sa peinture, reflètent inquiétude et bienveillance, sérénité et sagesse et toujours la quête de l'amour et le respect de la vie. ▶



Col Lukmanier (Suisse) **Adam et Ève chassés du paradis. Par qui, sinon par eux-mêmes ?**
 Lukmanier-Pass (Schweitz) **Adam und Eva aus dem Paradies vertrieben.**
Waren sie es nicht selbst, die sich daraus vertrieben ?

Der Engelspfeiler

Eines Tages stellte ein Münsterbesucher erstaunt fest, dass die Engel und die anderen Gestalten des Engelspfeilers ihre angestammten Plätze verlassen hatten. Lange standen die Sockel leer, bis neue Gäste sie bezogen : Ein Zeitungsleser hat sich ein lauschiges Plätzchen gesichert. Daneben beschaut sich eine auf Kundschaft wartende üppige Schöne wohlgefällig in einem Spiegel.



Ein Stockwerk höher umarmt und küsst sich ein Liebespaar neben einem Fischer, der seine Angel auswirft. Ganz oben pinkelt ein kleiner Junge in weitem Bogen auf die Astronomische Uhr, während ein Dichter über eine bessere Welt nachsinnt. ▶

ARMAND PETER (Trad : Emma Guntz)

Aus der elsässischen Literatur

Hans Karl Abel ist am 8. August 1876 in Baerenthal geboren und am 11. März 1951 im münstertäler Mühlbach gestorben. Er war einer der Erwecker des elsässischen Selbstbewusstseins im Reichsland Elsass-Lothringen und träumte von einer möglichen Freundschaft zwischen Frankreich und Deutschland.

Wer war Hans Karl Abel?

1918 wurde er selbst ein Opfer der Elsässischen Tragödie, wie er einen seiner Romane nannte. Obwohl er zweisprachig war, fühlte er sich unerwünscht in einem französischen Elsass, wo seine deutsche Schriftstellersprache nun diejenige des Feindes war, erlebte aber die Nachkriegszeit als ein schmerzvolles Exil.

Sein Theaterstück *Die silbernen Glocken vom Ilienkopf*, für die Bürger von Metzeral geschrieben und von ihnen im Naturtheater der Wolfsgasse aufge-

führt, hatte grossen Erfolg und bleibt unvergessen im Tal. Sein Werk lässt einen gemütvollen Dichter erkennen, der das Elsass, seine Landschaften, seine Bewohner und seine Sprache tief geliebt und wunderbar beschrieben hat.

Die Zeit des Reichslandes war besonders reich an Künstlern, Denkern, Schriftstellern, die leider heute nur noch ganz wenig bekannt sind da Deutsch und Elsässisch seit dem 2. Weltkrieg stark zurückgehen. Eine Übersetzungstätigkeit wird langsam im Elsass wach, denken wir zum Beispiel an die riesige Arbeit von Jean-Paul Sorg, der die Werke Albert Schweitzers übersetzt.



Hans Karl Abel.

dicacé par Abel à l'arrière grand-mère ou grand-père et on connaît sa maison reconstruite à l'identique après la guerre sur le Buhl.

Cette guerre de 1914-1918 sonna la fin des années heureuses et de féconde création de Hans Karl Abel. Les *Clarines d'argent* subsistent dans le nom du restaurant gastronomique éponyme de l'Altenhof mais leur auteur sombra peu à peu dans un injuste oubli. Oublié le poète si tendre de *Halm und Feder*, le romancier de la *Elsässische Tragödie*, le dramaturge de la *Wäldmehl* et de *Ûnseri scheeni Rawe*, le conteur exubérant de *Dò làcht mi Elsäss*, le biographe nostalgique de *Morgensonne im Herbst*, le chroniqueur de plus de mille articles de presse...

Dämmerstunde (1910)

Letzter Abendsonnenschimmer,
Goldig glühend wie noch nie,
Fällt in unser kleines Zimmer,
Schmiegt sich spielend an dein Knie.

Ach, ich möchte so verbleiben,
Bis der Tag im Osten graut,
Bis der Morgen durch die Scheiben
Golden auf uns niederschaut.

Halten so mich deine Hände
Wieget so mich deine Brust,
Geht bis an der Welten Ende
Nichts mir über diese Lust. ▶

Crépuscule

Le dernier rayon d'un soleil d'ambre,
Étincelant d'or et de flamme,
Emplit notre modeste chambre
Et joue à caresser ton genou.

Ah ! Demeurer ainsi contre toi
Jusqu'aux premières clartés du jour,
Jusqu'à ce qu'une aurore de soie
Vienne baigner d'or notre amour !

Quand tes mains m'étreignent,
Quand tu me berces contre ton sein,
Rien jusqu'à la fin des siècles
Ne me sera plaisir plus divin. ▶

Traduire Hans Karl Abel pour le sauver de l'oubli

Ses œuvres ne sont pas rééditées, les éditions d'époque sont rares, les caractères d'imprimerie sont gothiques, l'allemand est devenu langue étrangère... Qui lira encore Hans Karl Abel ? Au fond de la vallée subsiste encore le souvenir des *Silbernen Glocken vom Ilienkopf*, pièce de théâtre paysanne, écrite pour et jouée par les habitants de Metzeral au *Naturtheater* de la *Wolfsgasse*. Abel entraîna dans cette belle aventure une centaine de ses concitoyens, en pleine période de fenaison, tant acteurs que figurants. La pièce connut un succès considérable, attira un public de toute l'Alsace, fut unanimement louée par la presse de l'époque et valut à la troupe de se déplacer au *Königliches Hoftheater* de Stuttgart, premier voyage pour la plupart d'entre eux hors de leur vallée natale. Dans plus d'une famille on conserve comme un petit trésor le livret de la pièce dé-



Richard Weiss, Gunsbach, commente un texte du Dichterwaj im Münstertal.

De ce naufrage, j'ai essayé de sauver le petit recueil *Was mein einst war*, paru en 1916 où Abel rassemble divers textes et poèmes sauvés de justesse par Marie Abel qui dut fuir Metzeral en flammes en juin 1915 alors que son mari était soldat de l'armée allemande sur le front russe et que la guerre ravageait les hautes Vosges, livrant aux obus villages, granges de montagne, marciaires et estives.

Un livre de souvenirs

La Société d'histoire du val et de la ville de Munster vient d'en éditer ma traduction sous le titre de *Mon Royaume perdu*. Tout à la gloire de la belle vallée, il révèle toute la sensibilité de l'auteur qui sait faire vivre au fil des saisons ces paysages aimés qu'il a parcourus en tous sens, dont il décrit le jeu des couleurs et des lumières, celle du soleil du soir ou du matin, celle qui dore le Hohneck de majesté, celle des ciels d'orage ou de neige, l'éclairage des sous-bois ou

des hautes chaumes. Il entend les voix qui les animent, chant de l'alouette, ruissellement des sources, fontaines et cascades, sonnailles des troupeaux et appels du cor des Alpes. Il y évoque aussi son amour profond pour la vie de famille, son culte de l'amitié, ce petit peuple de marciaires dont certains furent ses amis chers, qu'il aimait pour leur fierté d'être libres, leur force de caractère, leur générosité et leur humilité face à la nature grandiose à laquelle ils se mesuraient.

Rêvons, c'est l'heure

Qu'il était beau, ce Royaume perdu, *der sein einst war*, qui naguère fut sien, qu'elle est belle la langue de ses descriptions et de ses poèmes (présentés avec le texte alsacien ou allemand), illustrés de cartes postales d'époque, de photographies dues à l'auteur et au traducteur, de documents de famille. ▶

RICHARD WEISS Gunsbach

Chez nous

*Je connais une maisonnette
Avec deux petites fenêtres,
Un lit dans la chambrette
Et un petit buffet,
Près du poêle une banquette,
Deux chaises à la table,
Sur le rebord un pichet.
Où se niche-t-elle, le sais-tu ?*

*Les fenêtres s'ouvrent
Sur l'aurore,
Dans le buffet se garde
Notre pain du jour,
Au pichet nous buvons
Chacun à son tour.
La connais-tu cette maison ?
Dis-le moi, mon aimé.*

*Tu rentres des champs, fatigué,
Et vois j'ai pensé à toi :
Ton gilet de laine tricoté
Tiédit près du poêle.
Sur la table une écuelle
Pour notre repas du soir,
Qu'avons-nous besoin de deux ?*

*Et près du feu nous deviserons,
Et dans le lit nous dormirons
D'un paisible sommeil,
Tandis qu'au loin bruit
À travers la nuit
La charrette du meunier
Sur le chemin du retour. ▶*

Daheim

I weiss a Hîsele
Mit zwei Fanschterle,
A Bett im Steweile
Un e Kanschterle,
A Bänk am Ofe,
Zwei Stihel vorm Disch,
A Kriejel ùfm Simse –
Weisch, wò dàs isch?

Dùrich d Fanschter seht
M'r ins Morjaròt,
Im Kanschterle lejt
Unser tajlig Bròt;
Ûs'm Kriejel trinke
M'r beidi drüs –
Sà, Schätz, mi liewer,
Kennschdü dàs Hüs?

Kùmmsch mied vòm Fald
Hà-w-l àn di gedankt:
Di gstrickter Dschobe
Am Ofe hangt.
Ûs einere Schessel
Am Disch drnò
Asse mr z'nàcht,
Wàs brüche mr zwò?

Verzähle dien
M'r is am Ofe,
In dr Bettläd welle
M'r freedlig schlöfe.
Wann im Meller si Wàja
Witlängs kràcht
Uf'm Heimwaj dùrich
Di Mitternàcht. ▶

NEUERSCHEINUNG

Vom Aufbrechen und Ankommen

Unter dem Titel « Nebelgischt » hat der badische Autor Markus Manfred Jung ein zunächst stichwortartiges Reisetagebuch, einen - wie er sagt- « hybriden » Text über eine dreiwöchige Fußwanderung vom Südschwarzwald durch die Schweiz bis nach Norditalien an den Lago Mergozzo veröffentlicht.



Die detaillierte, angenehm zu lesende Dialektbeschreibung der einzelnen Wanderetappen und der oft behaglichen Übernachtungen lösen sich ab mit standardsprachlichen Betrachtungen über allgemeine Themen wie Güte, Bosheit, Wehmut, die sich dem Wandernden auf den verschiedenen Straßen, Wegen und Pfaden aufdrängen und über die er ins Sinnieren gerät.

Nebelgischt ist ein intimes Buch, in dem sich der mitteilungsbedürftige Autor des Worts bedient, um sich – und seine Familie – ohne Zurückhaltung in allen Lebensstufen so zu zeigen, so darzustellen, wie er zu sein glaubt. Wie er etwas prezios bemerkt : « Ich habe mich in meine Seele eingatmet ».

Doch trotz allen mitgeteilten Einzelheiten bleibt der Autor seltsam abwesend. Vielleicht verliert er sich zu sehr in Äußerlichkeiten oder in gedanklichen Kleinigkeiten, um in der Vorstellung des Lesers eine bildhaftere Vorstellung des Wanderers, seines Fortschreitens und der jeweiligen Landschaftsstimmung zu wecken. ▶

EMMA GUNTZ

Markus Manfred Jung : *Nebelgischt*.
Bucher Verlag, 2021 • 19,80 €

Celtes, Germains, Romains dans le Rhin Supérieur

(50 avant - 450 après J.C.)

À l'époque romaine trois langues sont en usage dans le Rhin Supérieur : le celtique (gaulois), le germanique et le latin. Quelle est l'origine historique de cette situation ?

Les Celtes

Au premier siècle av JC avant la conquête romaine, l'espace alsacien est habité dans sa partie nord par des Celtes médiomatriques qui peuplent aussi l'espace mosellan et sarrois actuel. Le sud de l'Alsace fait partie du domaine des Celtes Séquanes qui s'étend surtout en Franche-Comté avec leur capitale Vesontio/Besançon. Des Celtes peuplent aussi la rive droite du Rhin autour « Mons Abnoba » (Forêt Noire). Brocomagus / Brumath, Cambete / Kembs sont des toponymes d'origine celtique.

Les Germains

Vers 70 avant J.C. des peuplades germaniques venues des plaines d'Allemagne du nord et du Rhin inférieur, exercent une pression croissante sur les Celtes dans le Rhin Supérieur. C'est ainsi que les Suèves d'Arioviste et leurs alliés profitent des querelles qui opposent entre elles les principales peuplades gauloises pour s'ériger en arbitres et se faire céder une partie des terres des Séquanes, notamment en Alsace. C'est alors aussi que des alliés des Suèves s'installent sur la rive gauche du Rhin : les Vangions et les Némètes dans le Palatinat actuel, les Triboques en Basse Alsace.

Les Romains

Avec la victoire de César sur Arioviste (58 av J.C.) dans le sud de l'Alsace, le

Rhin Supérieur reste pour 450 ans dans la dépendance de Rome. La langue des vainqueurs devient la langue officielle et administrative.

Comment se répartit la population de l'espace alsacien entre ses trois composantes linguistiques ?

En milieu rural : paysans, petits artisans qui forment le socle du peuplement rural sont avant tout gaulois ou germaniques. La part du parler germanique n'a pas dû être négligeable puisque l'Alsace fait partie à partir de 80 ans apr J.C. de la « Germanie supérieure », bande de territoire jouxtant la rive gauche du Rhin depuis le Jura au sud jusqu'au-delà de Mogontiacum/Mayence au nord. Suite aux incursions germaniques aux III^e et IV^e siècles, des Germains prisonniers sont fixés comme colons ou intégrés comme auxiliaires dans l'armée. Par ailleurs des passages de lettres de St Jérôme (347-420) et de Sidoine Apollinaire (431-487) attestent que la langue celtique est toujours en usage aux IV^e et V^e siècles.

En milieu urbain : c'est là que progresse l'usage du latin parmi les autochtones souhaitant occuper un emploi administratif (fisc, justice..) ou participer à la gestion des affaires municipales. Parmi les artisans et commerçants dont certains sont des Gallo-romains venus du sud de la Gaule (Lyon, Narbonnaise..) voire des Grecs ou orientaux venus dans le sillage des légions, la pratique du latin et de l'écriture est attestée par les graffitis ou signatures des céramiques que les fouilles ont mises au jour à Rouffach, Ehl, Brumath, Saverne ou dans les quartiers civils du camp légionnaire à Argentorate / Strasbourg.

Des trois langues en présence le latin est la seule langue écrite, la seule utilisée dans les inscriptions votives en l'honneur d'une divinité ou sur les stèles funéraires pour identifier le défunt et sa parenté.



Vestiges d'un temple romain au château de la Wasenburg.

Quels événements mettent fin à cette coexistence de trois langues ?

C'est dans le contexte de la « migration des peuples » ou des « grandes invasions » que s'effectuent entre 350 et 450 après J.C. la conquête et la colonisation de l'espace compris entre Rhin et Vosges par les Alamans, alors que la présence militaire romaine disparaît peu après l'an 400. On admet qu'une cohabitation entre autochtones et nouveaux venus a dû exister « un siècle ou deux »¹, par exemple dans les zones de culture de la vigne, culture inconnue des Alamans. Quoi qu'il en soit, la germanisation semble avoir été rapide. Sidoine Apollinaire constate en 456 que les Alamans habitent les deux rives du Rhin « soit comme indigènes, soit comme vainqueurs », ce que confirme l'archéologie et, bientôt, la toponymie. Grégoire de Tours note vers 580 qu'Argentorate s'appelle désormais Strateburg tandis que le nom de l'Alsace, « Alesacius »² est attesté au début du VI^e siècle³. Le peuplement alémanique puis franc a été suffisamment dense entre Rhin et Vosges pour que la langue germanique devienne la langue de l'ensemble de la population. Le latin disparaît comme langue usuelle d'une partie des habitants « peut-être encore plus vite que le celtique »⁴. Il reste toutefois langue liturgique du culte chrétien. Il demeure aussi, comme à l'époque romaine, la seule langue écrite dont la pratique sera longtemps le monopole des « clercs ». ► **ROBERT GREIB**

1. Cf DOLLINGER Phil. *Histoire de l'Alsace* (1970) p. 59

2. Alesacius : sans doute forme latinisée de El : III-sass : pays de l'III, à rapprocher de Elsgau qui désigne le pays des sources de l'III dans le Sundgau.

3. Cf. LEVY Paul : *Histoire Linguistique d'Alsace et de Lorraine* (1929) tome 1 p 101 : *Dès qu'apparaissent en nombre les premiers documents : les chartes de Wissembourg (la première est de l'an 661) les noms de lieux présentent la même forme et sont dans la même proportion qu'aujourd'hui d'origine germanique.*

4. Cf LEVY Paul art. cité p 104.

Brückengeschichten

Vier Brücken

überspannen den Rhein zwischen Kehl und Straßburg: die neue Trambrücke „Beatus Rhenanus“ (2017), die seit zehn Jahren wieder zweigleisige Eisenbahnbrücke (2010), die für Radfahrer und Fußgänger errichtete Passerelle (2005) und die schon etwas ältere Europabrücke für den Autoverkehr (1960). Wirklich alte Brücken gibt es keine, was natürlich mit der wechselvollen, deutsch-französischen Geschichte zu tun hat. Ob der alte „Vater Rhein“ doch noch einiges davon zu erzählen weiß?

Um das herauszufinden, lassen wir uns an einer schönen Stelle im grenzüberschreitenden „Garten der zwei Ufer“ nieder und lauschen dem Gemurmel seiner Wellen...Nicht immer war der Flussgott eine so schmale Wasserstraße wie heute. Vor seiner Begradigung im 19. Jahrhundert bildete er einen mächtigen, schwer beherrschbaren Strom, den der Deutsche Clemens von Brentano als „breites Hochzeitsbett“, der Franzose Alphonse de Lamartine als „Nil des Abendlandes“ und der Deutsch-Franzose Heinrich Heine als „Jordan Europas“ bezeichnet hat. Sein vielfach gewundener Lauf umspülte zahlreiche, meist unbewohnte Sandinseln, an die noch heute die Namen „Sporeninsel“ auf Straßburger und „Kommissionsinsel“ auf Kehler Seite erinnern.



Zahlreiche Brücken verbinden heute Kehl und Straßburg.

Auf einer davon stand im Jahr 1770 ein Holzpavillon, in dessen Innern die österreichische Erzherzogin Marie Antoinette in die künftige Königin Frankreichs „verwandelt“ wurde. Normal Sterblichen war der Zutritt natürlich untersagt, es sei denn, man half mit ein paar Münzen nach. Der junge Goethe, damals Student in Straßburg, erlangte auf diese Weise gleich mehrmals Eintritt. Die Einrichtung fand er freilich ziemlich missraten.

1786 fuhr über die auf Holzstelzen errichtete „lange Bruck“ ein gewaltiger Konvoi. Von Kehl kommend, transportierte er 45 Tonnen Material nach Straßburg. Da die Ballen als Transitgut deklariert waren, wurden sie von den Zöllnern nicht geöffnet, doch heute kennen wir ihren Inhalt: Es waren die gesammelten Werke von Voltaire und Rousseau. Beaumarchais hatte sie in der ehemaligen Kehler Festung drucken lassen. Französische Texte, hergestellt auf deutschem Boden, gedruckt mit holländischen Lettern auf lothringischem Papier: eine wahrhaft europäische Aktion.

Im 19. Jahrhundert verband Kehl und Straßburg eine schwimmende Schiffsbrücke. 1830 überquerte sie Ludwig Börne auf dem Weg in seine neue Heimat Frankreich. Wegen seiner jüdischen Abstammung war er zuvor zwangspensioniert, wegen seiner politischen Mei-

nung ins Gefängnis gesteckt worden. Als er in der Brückenmitte die französische Trikolore wehen sah, erschien ihm diese „wie ein kleiner Regenbogen nach der Sündflut unserer Tage“.

In einer Nacht des Jahres 1840 überquerte auch der Romancier Victor Hugo die alte Schiffsbrücke. Er träumte weder von einem idealisierten Frankreich noch von einem idealisierten Deutschland, sondern vom vereinten Europa. Beim Blick in den Rhein schien seine Vision für einen Augenblick wahr zu werden, denn dessen Fluten erschienen dem Dichter weder deutsch noch französisch, sondern „feudal, republikanisch, kaiserlich und würdig, deutsch und französisch zugleich zu sein“.

1861 wurde neben der Schiffsbrücke eine zweigleisige Eisenbahnbrücke errichtet, die auf den Namen „Brücke der Eintracht“ getauft wurde. Doch ihre „Unbrauchbar-Machung“ war für den Kriegsfall bereits eingeplant. In einem Gedicht warnte daher Friedrich Rückert: „das Friedenswerk ist der verkündigte Krieg.“ Und er sollte recht behalten: 1870 brach der deutsch-französische Krieg aus, der die Beziehungen beider Länder lange vergiftete.

Unter deutscher Verwaltung wurde die zerstörte Eisenbahnbrücke wieder aufgebaut und die Schiffsbrücke 1897 durch eine feste Straßenbrücke ersetzt.



Rund acht Jahrzehnte lang verband seit 1816 diese Schiffbrücke Straßburg mit Kehl.

Andere schwammen lieber von einem Ufer zum anderen, unter ihnen die beiden Schriftsteller René Schickele und Ernst Stadler. Der eine war ein Elsässer, der andere ein Deutscher, doch beide waren Straßburger und überzeugte Europäer. Stadler wurde bei dieser Aktion von einer Stromschnelle erfasst und wäre beinahe ertrunken, wenn ihn Schickele nicht gerettet hätte.

Mit Friedensschluss wurden die Rheinbrücken erneut zu Grenzstationen. Die aus Straßburg ausgewiesenen Deutschen mussten sich an der Kehler Brücke versammeln, eine Szene, die Alfred Döblin in seinem Roman November 1918 beschreibt. Auf Kehler Seite empfing sie bittere Armut, die Ernest Hemingway in einem Artikel von 1922 schilderte. Doch viele Elsässer halfen damals auch ihren deutschen Freunden, so auch Albert Schweitzer: Er sei „eine den Zollbeamten der Rheinbrücke wohlbekannte Persönlichkeit“ gewesen, schrieb er später, weil er „gar manchmal mit einem Rucksack voll Lebensmittel nach Kehl wanderte, um von dort aus hungernden Freunden in Deutschland etwas zukommen zu lassen“.

Im März 1933 drängten sich wieder Deutsche an der Brücke, diesmal kamen sie von der anderen Seite: Nach Hitlers Wahlsieg flohen Tausende auf diesem Weg nach Frankreich, unter ihnen der Schriftsteller Heinrich Mann. Als 1938 Österreich annektiert wurde, rollte eine neue Flüchtlingswelle über Kehl, wieder war ein berühmter Mann darunter: Sigmund Freud. Zwei Gedenktafeln im Kehler Bahnhof erinnern daran.

Nur wenige Jahre später brach der Zweite Weltkrieg aus. Obwohl die Rheinbrücken gleich zu Beginn gesprengt wurden, blieb das Elsass von 1940 bis 1944 in deutscher Hand. Kurz bevor Straßburg am 23. November 1944 befreit wurde, flohen führende Nazi-Schergen über die notdürftig reparierten Brücken in das evakuierte und daher menschenleere Kehl. Einer von ihnen war Julius Gehrum, ein führender Gestapo-Mann. Zusammen mit zwei Helfern holte er neun Résistance-Kämpfer aus dem Kehler Gefängnis. Am Rheinufer mussten sie sich nackt ausziehen. Dann wurden sie erschossen und in den Fluss geworfen. An seine Opfer erinnern heute zwei Denkmäler:

eines auf französischer (seit 1946) und eines auf deutscher Seite (1996).

Nach 1945 war der deutsche Südwesten französisch besetzt. Zu den Mitarbeitern der Besatzungsbehörden gehörte der Schriftsteller Alfred Döblin, der bereits vor dem Krieg Franzose ge-

worden war. Die Grenze überquerte er zwischen Straßburg und Kehl auf einer von französischen Pionieren errichteten Ponton-Brücke. In einem Zeitungsartikel verglich er die Ruinen mit „gefällten Elefanten“.

Doch wie durch ein Wunder erhob sich aus den Trümmern des alten ein neues, vereintes Europa. Als Wolfgang Koeppen Ende 1960 die neue Autobrücke zwischen Kehl und Straßburg passierte, erschien sie ihm wie ein „Band der Montanunion“ und die Grenzschranken „wie steife, alte Zöpfe“.

Und auch in jüngerer Zeit bleiben die Brücken ein literarisch spannender Ort: Die in Straßburg lebende Autorin Barbara Honigmann etwa erzählt in ihrem Buch Damals, dann und danach (1999) von ihren Fahrradtouren auf der französischen Seite, der deutsche Autor Wolfgang Büscher berichtet in Deutschland, eine Reise (2005) von seiner Wanderung entlang der deutschen Seite. Doch der für mich schönste Text stammt aus der Feder von René Schickele. Er soll daher am Ende dieser kleinen Zeitreise stehen:

„Das Land der Vogesen und das Land des Schwarzwaldes waren wie die zwei Seiten eines aufgeschlagenen Buches — ich sah deutlich vor mir, wie der Rhein sie nicht trennte, sondern vereinte, indem er sie mit seinem festen Falz zusammenhielt. Die eine der beiden Seiten wies nach Osten, die andere nach Westen, auf jeder stand der Anfang eines verschiedenen und doch verwandten Liedes. Von Süden kam der Strom und ging nach Norden, und er sammelte in sich die Wasser aus dem Osten und die Wasser aus dem Westen, um sie als Einziges, Ganzes ins Meer zu tragen.“

STEFAN WOLTERSdorFF



Straßburg Alte Rheinbrücke um 1900.

La question de l'Alsace et de la Lorraine durant le Congrès de Vienne

Die Pläne einer Wiedergewinnung Elsass-Lothringens (1814-1815)

Sous la direction de Tobias Büchner, le Heseberg Verlag a republié le travail de doctorat réalisé par Robert Brendel en 1913 à l'université de Strasbourg. Bien que datée, cette étude apporte des informations qui restent encore valables aujourd'hui sur les discussions relatives au sort de l'Alsace au moment des traités de paix de 1814 et 1815. Ci-après un résumé de cet ouvrage.

Durant toute la période allant des traités de Westphalie jusqu'au Congrès de Vienne, la question du rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à la France ou au Saint Empire Romain Germanique est restée ouverte. L'Empire a tenté de reprendre tout ou partie de ces territoires lors des négociations ayant abouti aux traités de Nimègue de 1678, de Ryswick en 1697 et Rastatt de 1714. Mais l'empereur habsbourgeois avait d'autres préoccupations et le retour de l'Alsace à l'Empire ne s'intégrait pas pour lui dans une stratégie précise. Pour la France au contraire, l'accès au Rhin faisait partie d'une vision d'ensemble très déterminée qui n'a pas été remise en cause, quel que soit le titulaire du trône. Le traité de Ryswick en 1697 restitue le duché de Lorraine à Léopold Ier de Lorraine, mais par le traité de Vienne, la Lorraine est échangée contre la Toscane et abandonnée à Stanislas Lescinsky, son retour à la France devant intervenir à la mort de celui-ci, ce qui a été réalisé en 1766. Les princes possessionnés d'Alsace qui avaient pour la plupart d'entre-eux trouvé des arrangements avec la royauté française à travers de lettres-patentes, n'étaient guère entreprenants avant la nuit du 4 août. Par la suite, le rachat de leurs terres leur fut proposé.

Si l'Alsace n'était qu'un objectif stratégique limité pour les Habsbourg, elle est par contre devenue un lieu emblématique pour l'opinion allemande. surtout, Strasbourg était perçue comme l'expression symbolique de la ville allemande. L'appartenance de l'Alsace au cœur de la patrie allemande était reprise par un certain nombre d'auteurs comme Arndt, Görres, etc., le critère linguistique devant définir les frontières de l'Allemagne. Après les guerres napoléo-



9 juin 1815 - L'Acte final du Congrès de Vienne.

niennes, la récupération de l'Alsace et de la Lorraine était aussi perçue comme la juste indemnisation des destructions et humiliations perpétrées par la France.

Durant les négociations diplomatiques préliminaires de Francfort, Langres, Troyes et Chatillon, la question alsacienne a été évoquée mais a perdu rapidement sa pertinence. D'une part, les alliés se mirent assez vite d'accord sur l'idée qu'il fallait seulement ramener la France à ses frontières d'avant les expéditions napoléoniennes et non la démembrer, ceci, dans le souci de conserver un équilibre des forces en Europe ; d'autre part, le tsar Alexandre avait « pollué » la question alsacienne en évoquant l'idée que l'Autriche pourrait obtenir celle-ci en échange de la cession de la Galicie à la Russie, idée rejetée catégoriquement par Metternich. Quant à la Prusse, elle était alors encore réticente à l'idée de se trouver avec une frontière directe avec la France. Les partisans prussiens

du retour de l'Alsace dans le giron de l'Allemagne (Gneisenau, Stein, Humboldt) se retrouvaient donc en position de faiblesse. Bade et Wurtemberg craignaient que l'Autriche tente de reconstruire ses possessions de la Vorderösterreich (le Breisgau) et, pour éviter ce risque, cherchaient un appui du côté de la Russie. Le Grand Duché de Bade trop inquiet des prétentions territoriales de la Bavière au Nord et de l'Autriche au Sud pour revendiquer un morceau de l'Alsace, se contentait de demander la démolition des fortifications de Strasbourg.



Cependant, tablant sur l'influence de la mère de la tsarine, originaire de Montbéliard, Frédéric de Wurtemberg tenta de convaincre la Russie de soutenir un plan ambitieux : se voir attribuer un ensemble territorial continu depuis la région de Montbéliard, historiquement wurtembergeoise, l'évêché de Bâle, le Breisgau et le Sud de la Forêt Noire jusqu'au territoire wurtembergeois.

Dans cette perspective, l'Alsace serait utilisée comme monnaie d'échange. Dans ce plan un peu mégalomane, l'Alsace n'était donc pas considérée en elle-même mais seulement un élément de troc, voire comme une zone de protection militaire pour l'Allemagne.

La même approche strictement égoïste se retrouvait dans des plans bavarois visant, en compensation de la perte du Tyrol et de Salzbourg au profit de l'Autriche, à une extension de la Bavière aux dépens de l'est du Wurtemberg avec comme monnaie d'échange le Haut-Rhin pour le Duché de Bade et le Bas-Rhin au royaume de Wurtemberg. Le caractère illusoire d'un tel plan était assez évident et la Bavière se rabattit sur des revendications tendant à agrandir le Palatinat.

Un autre aspect était souvent avancé : la nécessité de la défense stratégique de l'Allemagne contre la France, une défense que le Rhin ne pouvait suffisamment offrir : il fallait donc déplacer la frontière sur les cols vosgiens.

Mais aucune de ces idées ne trouva une concrétisation dans le traité de Paris de 1814. Evacuée de ce traité, la question alsacienne et lorraine ne trouva pas non plus d'entrée dans les négociations qui suivirent à Vienne, avant qu'en mars 1815 Napoléon ne tente son retour.

Après la deuxième mise à l'écart de Napoléon, bien que les alliés aient rapidement par les déclarations des 13 et 25 mars 1815, affirmé vouloir conserver les orientations fixées par le traité de Paris, les revendications de la Prusse avaient changé : elle estimait désormais que compte tenu du caractère menaçant de la France, il était nécessaire pour la sécurité de l'Allemagne que Montbéliard, l'Alsace, la Lorraine et les fortifications de la Flandre soient enlevés à la France. Cette revendication manquait cependant de détermination ; mue par des considérations de protection militaire, la Prusse n'avait de projet précis pour l'attribution des territoires pris à la France. Dans un mémoire de Hardenberg de début août 1815, on prévoyait de donner la Lorraine allemande à la Prusse et de confier Montbéliard et l'Alsace aux États « de l'Allemagne du sud » sans autres précisions. Par la suite, on proposa de donner l'Alsace à un archiduc d'Autriche. On avait aussi pen-



L'Europe telle que l'a redessiné le Traité de Vienne.

sé à proposer à la Bavière d'échanger l'abandon de certains territoires contre l'Alsace. Mais la diversité de ces hypothèses montre leur impréparation.

Cependant, pour l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, aucune de ces propositions n'était recevable : la priorité était la restauration du roi légitime de France et l'on considérait que, pour que Louis XVIII ait une chance de s'imposer, il était nécessaire de ne pas porter atteinte à l'intégrité territoriale de la France. La restauration de l'ordre dynastique et la recomposition d'un concert des nations équilibré étaient l'objectif essentiel de l'alliance.

La Prusse n'avait pas la puissance militaire pour s'imposer contre cette vision majoritaire. Il aurait fallu recommencer les hostilités pour occuper militairement l'Alsace et la Lorraine sans l'aide des alliés. Il aurait fallu aussi faire une alliance avec les États d'Allemagne du Sud pour imposer une telle solution, mais ces derniers se méfiaient de la Prusse, laquelle ne leur avait d'ailleurs pas montré beaucoup d'égards durant tout ce processus de négociation (dont ils étaient largement écartés). Ni du côté du roi de Prusse, ni du côté de Hardenberg, il n'y avait une vraie détermination en ce sens. Les préoccupations étaient ailleurs, notamment du côté de la Saxe.

Dans l'opinion publique allemande, il y avait certes des demandes de retour de l'Alsace et de la Lorraine, notamment dans le "*Rheinischer Merkur*" de Görres, mais ce thème n'était pas

particulièrement puissant. Une partie des publications étaient très critiques à l'égard des Alsaciens dont on voyait la francisation des mœurs, considérée comme une sorte de dénaturation, voire comme une trahison. Ces appréciations négatives étaient connues en Alsace, ce qui ne poussait pas à un rapprochement.

Aussi, en Alsace même, aucune demande significative de rattachement à l'Allemagne ne s'exprimait-elle. Ehrenfried Stöber au contraire, dans son *Aufruf an die Elsässer* de 1815 insistait sur l'adhésion des Alsaciens aux idées de liberté, d'égalité et d'humanité qui pour lui caractérisaient la France et il ne voyait pas de contradiction entre cette adhésion politique et la conservation de la langue et de la culture allemandes. L'identification des Alsaciens à la France était d'autant plus forte qu'il n'y avait pour eux guère d'alternative crédible. L'Allemagne ne pouvait alors guère être pour eux un sujet d'aspiration politique : celle-ci ne constituait qu'une entité culturelle et non un État ; les divisions et les rivalités étaient fortes. L'on voyait bien qu'une intégration dans cette Allemagne se serait traduite par une division et un partage entre plusieurs royaumes ou duchés, les uns plus réactionnaires que les autres. L'idée émise par quelques marginaux que l'Alsace pourrait être érigée en duché confié à un prince éclairé et soumis à un principe de neutralité comme la Suisse était totalement irréaliste même si non dépourvue de pertinence. ▶

JEAN-MARIE WOEHRLING



L'almanach protestant

Cet almanach comprend de nombreux textes intéressants sur des sujets divers en relation avec l'Alsace et la Moselle. Si nous le recommandons, c'est avant tout en raison d'un dossier consacré à « l'Église protestante dans la tourmente de l'annexion » (p. 82). S'étant laissé interpellé par l'ouvrage *La demeure du silence* de Gérard Janus, qui interroge le protestantisme alsacien sur son attitude durant la Seconde Guerre mondiale, le comité de rédaction de l'*Almanach Protestant* a demandé à Marc Lienhard et Matthieu Arnold de faire

une synthèse de leurs recherches sur ce sujet. Marc Lienhard dresse un portrait détaillé et contrasté sur les pasteurs alsaciens et mosellans sous l'occupation nazie et face aux mesures « d'épuration ». Matthieu Arnold analyse finement le cas de Carl Maurer, Président de l'Église luthérienne d'Alsace durant l'annexion. On ne peut que recommander la lecture de ces deux contributions. Quant à nous, nous retiendrons comme fil rouge dans ce débat la fréquente confusion entre l'attachement à la culture allemande, érigé quasiment en délit après la guerre et la collaboration active par conviction avec les nazis, dont il est inexact de dire qu'elle n'a pas été sévèrement réprimée après la libération. ▶

Société Évangélique luthérienne de mission • 175 p. • 6,50 €



Badische Heimat

Une fois de plus nous attirons l'attention sur cette excellente revue publiée par notre partenaire badois, l'association Badische Heimat, avec laquelle nous partageons des visées communes en matière de bilinguisme, de coopération transfrontalière, de culture du Rhin Supérieur et de réappropriation de l'histoire rhénane. Dans cette édition de Septembre, nous relevons des articles sur la diversité dialectale au Pays de Bade, sur les séjours d'Albert Schweitzer en Bade,

sur les ponts du Rhin, sur les élections régionales dans le Grand-Est, etc. Mais on voudra surtout signaler l'article de Heinrich Hauß en hommage à Gerd Hepp, qui décrit l'engagement de ce dernier pour les relations culturelles alsaco-badoises et son rôle dans le rapprochement entre la *Badische Heimat* et la *René Schickele Gesellschaft* en vue du développement d'actions communes pour l'émergence d'une identité culturelle du Rhin Supérieur, un effort qui a débouché récemment sur la création d'une « plate-forme culturelle du Rhin Supérieur » à laquelle les deux associations vont s'efforcer de donner un contenu vigoureux.. ▶

Landesverband Badische Heimat, Hansjakobstr. 12 79117 Freiburg • 318 p. • 12 €



Liberté, égalité... Déportées !

PAR ANNE-MARIE HILS

Un livre en allemand découvert par Jean-Louis Spieser, son traducteur en français. L'auteure relate sa vie heureuse à Thann jusqu'au début de la guerre de 1914-18, alors que les soldats français commencent des allers-retours dans la vallée pour s'y installer et tenir la position durant toute la guerre qui fait rage au Hartmannswillerkopf tout proche. Anne-Marie Hils est la fille d'un « Altdeutscher », ainsi nommés ces Allemands venus en Alsace après 1871. Mais en 1914, l'antigermanisme français s'exprime à nouveau – et Bernard Wittmann dans sa préface en décrit les évolutions dans l'histoire. Les deux frères d'Anne-Marie sont arrêtés et maltraités, déportés. L'auteure exprime sa souffrance mais aussi son animosité envers les Français qui l'obligeront à quitter Thann qu'elle aimait tant : « Thann oui, mais sans les Français ». Le traducteur enthousiaste ne semble pas déceler ce qui ressemble aussi à du nationalisme dans cette attitude. On sait (depuis peu) que des Alsaciens ont eux également souffert de la déportation depuis les vallées de Thann et de Masevaux occupées en 14/18 par les Français.. ▶

Yoran Éditions • 255 pages • 13 €



Nos ancêtres les Alamans fondateurs de l'Alsace

PAR BERNARD WITTMANN

Le nouvel ouvrage de Bernard Wittmann n'est pas simplement une histoire des Alamans, mais bien davantage une histoire de l'Alsace de l'époque pré-romaine à la fin du XIII^e siècle, une histoire dont l'élément central est la constitution d'un duché d'Alsace aux fondements duquel l'auteur place les Alamans. « *Nos ancêtres les Alamans* » prend le contrepied de « *nos ancêtres les gaulois* ». Il s'agit d'un travail historique documenté mais aussi d'un ouvrage engagé qui propose une autre lecture de l'histoire de l'Alsace des origines jusqu'aux événements contemporains dans une démarche de réappropriation par les Alsaciens de leur identité, avec le même souci que dans les précédents ouvrages de Bernard Wittmann de dénoncer une germanophobie tenace. Au fond l'ouvrage vise à répondre à la question fondamentale : *D'où venons nous ?* C'est une contribution à la constitution d'un récit national alsacien, suscitant le bonheur des uns et la détestation des autres. ▶

Yoran Verlag • 509 p. • 22 €

Minnesänger d'aujourd'hui

Voici un des pionniers les plus marquants de l'histoire de la chanson alsacienne. Une incontestable référence via sa superbe discographie et son engagement en faveur d'une « Alsace ouverte sur le monde et sur les autres et d'une langue qui m'est chère ».

Une langue célébrée avec éclat en 2012 au *Summerlied* avec *D'r bescht Uftrett*, spectacle de chansons nouvelles et anciennes. Brumbt vient du Val de Villé comme Roger Siffer qu'il a initié à la guitare. « C'est au CEG de Villé que j'ai commencé à chanter. Avec François Brumbt, chanteur alsacien lui aussi. Dans le cadre d'un groupe de rock and roll qui s'appelait Les Rubans rouges – les guitares étaient ornées de rubans de cette couleur (...) Nous chantions les hits de l'époque avec des intonations très agressives » confie Siffer à Jacques Erwan et Marc Legras dans *Alsace-Elsass ou À chaque fou sa casquette et à moi mon chapeau* (Albin Michel, 1979).

Ne résumez pas Brumbt à ses trois formidables 33 Tours, hélas jamais sortis en CD : *Poschtkart us'm Elsass* (1976), *Lawe* (1982) et *E Hampfel Hoffnung* avec la chanteuse Sandra Ozolins (1978) qui inspira à Jacques Vassal (*Rock & Folk*, avril 1979) : « Reste à trouver les mots adéquats pour vous dire mon émerveillement à la découverte du second 33 Tours de François Brumbt. Un disque à peu près aussi beau que les premiers Tom Paxton. Ce n'est pas "un grand disque de chanson alsacienne", c'est un grand disque tout court ».

Tom Paxton ? Un chanteur et compositeur de folksong américain dont Brumbt a toujours apprécié le jeu de guitare. Le parcours de Brumbt s'enracine avec conviction dans ces années 70-80 si intenses, entre autres, en concerts de soutien au mouvement anti-nucléaire. D'où plusieurs albums collectifs :

■ *Lieder em Freundschaftshüss* (Wyhl-Marckolsheim) : *Chansons dans la Maison de l'Amitié* produit par les 31 comités de défense alsaciens et badois (1975).

■ *Dreyeckland* (Wyhl, Fessenheim, Marckolsheim, Kayseraugst) : enregistrements publics par un collectif alsacien-badois-suisse en 1977.

■ *Mundart-Mündlich*, disque collectif

transfrontalier produit par *Südwestfunk* en 1977-78.

Et c'est pas tout ! Brumbt a participé à d'autres disques collectifs :

■ *Ihr sin net d'Letschte*, « anthologie de la nouvelle chanson alsacienne » avec D'Luschtiga Malker, Jean Dentinger, Sylvie Reff, Gérard Keck, Hervé Chevallier et Roger Siffer, producteur du disque (1972).

■ *Ritte Ritte Ross* : 100 comptines et chansons traditionnelles (1982).

■ *L'Alsace chante l'amitié*, association Stéthoscope lancée en 1983 par Dinah Faust pour l'enfance handicapée.

■ *Lieder fer's Herz*, de l'association *Liederbrunne* (1996).

«S'Dreyeckland», une expression et une utopie

S'Dreyeckland est un jeu de mots à partir de *S'Dreylandereck*, le coin des trois frontières (Bâle, Saint-Louis, Lörrach). « En 1976 j'avais envie d'écrire une chanson d'amitié et de solidarité pour les gens d'Alsace, du Pays de Bade et de Suisse renouant avec leur dialecte alémanique. *S'Dreyeckland* est un pays sans frontières qui s'étend du Rhin Supérieur jusqu'à l'infini. Dans le dernier couplet je chante : "M'r kekke mol d'Granze ewer'e Hüffe un danze drum erum", (*Un jour nous jetterons les frontières en tas et danserons tout autour.*) »

Et le journaliste Jean-Marie Stoerckel précise : « C'est à lui qu'on doit l'expression *S'Dreyeckland*. Il l'a "inventée" comme titre d'une chanson de son deuxième album. Puis ce néologisme *Dreyeckland* est devenu le titre d'un double 33 Tours alsacien-badois-suisse en même temps que le nouveau nom de la première radio libre alsacienne qui s'appelait jusque-là *Radio Verte Fessenheim* ».

Que de chemin parcouru par celui qui fait la manche dans les *winstubs* de Strasbourg, représente l'Alsace à Paris au concours TV *Le Jeu de la chance*



et reçoit le premier Bretzel d'Or de la chanson alsacienne en 1976. Disques, émissions de radio et télé avec Gérard Brillanti, soirées *La Passade* à la MJC-Meinau animées par Théo Leckler, cafés, théâtres, etc.

Sacré parcours pour cet artiste encouragé par Roger Siffer à chanter en alsacien. Brumbt a aussi adapté Brassens, Brel, Léo Ferré et Woody Guthrie dans sa langue maternelle !

Cours de guitare personnalisés

Oui, que de concerts entre Alsace (dont toutes les éditions du festival *Schellige singt immer noch*), Allemagne (plus d'une centaine de spectacles), Suisse, Paris, Danemark et Norvège d'où en 1990 la cassette et le spectacle *Chansons du long crépuscule* adaptant en français et alsacien des titres scandinaves.

Haut-Koenigsbourg, Ortenbourg, Frankembourg... Enfant, il se rêve troubadour dans ces châteaux aperçus de chez lui. Un rêve qu'il réalise de 1992 à 2007 avec des soirées médiévales au Haut-Koenigsbourg. Deux soirs par semaine à raison d'une création théâtrale et musicale par an pour trois artistes avec scénario et mise en scène de Patrick Barbelin. Soit 913 présentations où il est à la fois acteur (*Minnesänger*, chevalier-brigand) et musicien (luth, guiterne, harpe celtique, psaltérion à archet, épinette des Vosges, flûte à bec).

Et que d'interventions en milieu scolaire et associatif via le réseau des MJC d'Alsace et de créations de spectacles de plein-air dans les années 90 et suivantes !

Brumbt donne toujours des cours de guitare et interprétations de chansons chez lui. Niveaux débutants et avancés à partir de 12 ans. ► ALBERT WEBER

www.francois-brumbt.fr
francoisbrumbt@orange.fr

Wenn sich die weissen Nebel drehn...

Wenn Luft mit viel Wasserdampf unter den Taupunkt abkühlt, scheidet dieser Wasserdampf unzählige winzige Tröpfchen aus, die sich auf Blätter und Äste legen und einen mehr oder weniger dichten, silberweißen Schleier bilden. Der Herbstnebel weist auf die Vergänglichkeit der Natur und gleichzeitig auf die Vergänglichkeit des menschlichen Lebens hin. Die katholische Kirche setzte für den ersten November ihr Allerheiligen- und den zweiten das Allerseelenfest an, das zur Vorbereitung auf ein seliges Ende mahnt und die Fürbitte für alle Verstorbenen einschließt mit Gottesdiensten, dem Besuch und der Segnung der Gräber, mit Kerzen, Gebeten und Blumen.

Der Nebel kann große weiche Wolken bilden, mit hauchdünnen Spinnwebschleiern die Büsche und Bäume überziehen und auf dem vom Wind zu Boden geschmeichelten Laub formschöne Tröpfchenmuster bilden. Bleibt er durchsichtig, ist er



eine willkommene Verschönerung. Wird er dicht und fast undurchsichtig ruft er ein Gefühl der Unsicherheit, der Verlorenheit und der Einsamkeit hervor. Und Liebhaber der herbstlichen Buntheit stellen schweren Herzens fest : « jetzt fangt de näwel / au noch aa d'farwe vum herbscht / ze versteckle. »

« Die Hasen backen Brot » behauptete mein Vater, wenn wir beim sonntäglichen Waldspaziergang weiße Schwaden aufsteigen sahen. Und es gelang ihm oft, in einem Baumloch ein mitgebrachtes « Knäusle » zu verstecken und es mich finden zu

lassen. Und wie gut das « Hasenbrot » schmeckete!

In den Märchen backen die Zwerge das benötigte Brot und gemeinsam mit den Hexen stellen sie durch Sieden, Kochen und Brauen die Nebelschwaden her, in denen sich die Märchenhelden verlieren. Und wer erinnert sich nicht an Shakespeares Macbeth, wo schwarzgraue Wolken, Nebel, Wald und Hexen eine furchterregende Szenerie bilden...

Eine geheime Aktion voller Tod und Gewalt wird bei « Nacht und Nebel » durchgeführt. « Nacht und Nebel » ist auch der Titel des 1956 entstandenen erschütternden Dokumentarfilms von Alain Resnais über den Holocaust und das Konzentrationslager Auschwitz. 32 Minuten Nichtschilderbares in Bildern. Die deutsche Übersetzung des Kommentars stammt von Paul Celan.... ▶

EMMA GUNTZ

COURRIER DES LECTEURS

Lettre de Messieurs Vincent Friehe (Président) et Roland Kaufmann (pasteur) de Saint Étienne – Réunion à Mulhouse qui souhaitent apporter des corrections à l'article de Patrick Hell sur la mutation linguistique de Mulhouse dans le N° 219 de *Land un Sproch*.

“ Ils relèvent que « la Ville n'a pas adhéré au calvinisme en 1556 mais en 1566 à la « *Confessio Helvetica Posterior* », laquelle n'est en aucune façon « calviniste » mais « helvétique » comme son nom l'indique. Jean Calvin n'a joué aucun rôle dans son élaboration... L'œuvre de ce dernier est uniquement orientée vers l'espace français et aucunement vers l'espace alémanique... D'un point de vue théologique la *Confessio* de 1566 est strictement zwinglienne... L'adhésion de la ville à la *Confessio Helvetica Posterior* est évidemment le signe d'un attachement de la ville à la Réforme helvétique qui est alémanique. De même l'adoption en 1580 par la *Freie Stadt* de Mulhouse du Catéchisme de Heidelberg, texte de langue allemande publié par l'Électeur Palatin en 1563 et synthétisant la position « réformée » (c.à.d. « helvétique ») par opposition à la position « luthérienne » – notamment sur la question des sacrements (*Helvetisches Bekenntnis versus Ausburgisches Bekenntnis*) souligne une fois de plus que le débat théologique mulhousien s'inscrit bien dans l'univers germanique et germanophone... Si en 1661, le français Constantin de Roquebaine, ancien officier retraité, obtient l'autorisation de célébrer un culte en français à Mulhouse à

destination des quelques officiers français de confession « réformée » (c.à.d. « calvinistes ») parce que français) en garnison à Neuf-Brisach, c'est uniquement dans le chœur de l'ancienne église des Franciscains, (actuelle église Sainte-Marie), le reste de l'église servant d'écurie ou de réserves. La pratique du français est donc à peine tolérée et en tout cas reléguée dans un lieu autrement abandonné, pour une assistance majoritairement étrangère à la ville et temporaire. Un signe indubitable de l'attachement de la population mulhousienne et des protestants en particulier à la culture allemande est l'inscription au fronton du nouveau temple Saint-Étienne en 1866 d'un verset biblique en allemand. Verset que certains souhaiteraient d'ailleurs nous voir remplacer par un verset en français, à quoi nous nous refusons toujours arguant que ce n'est pas le signe de l'époque allemande mais de la « *Mutter Sproch* » mulhousienne jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ce n'est qu'après la guerre de 1870 que les protestants mulhousiens de langue allemande ont rejoint « l'Église française » (actuellement temple Saint-Jean) surtout pour marquer leur patriotisme français ».../... ”

Un ich bin nit gstroft wora bim Elsassisch reda in der Bubbitànz !

Momentàn wird viel gschriwa iwer wàs d Kinder vu minra Generàtion verträga han müaßa in der Schüal vu der « République », wil sa gstroft wora sin bim verbotena Elsassisch reda.



Awer, àna 1954, in minra nèia Bubbitànz, im àrma Àrweiter Viertel vum Drouot in Milhüsa, isch 's gänz ànderscht züagànga. 'S hât keins vu uns Fränzeesch kënnä : üsser 2 « walscha » Maidala, han àlla nur Elsassisch gredt... Wia uns drno wagem Elsassischa strofa ? D gànza Klàssa war jo stumm gsüi ! Drfer hât d Schüalmàmsell nur Fränzeesch mit uns gredt, un mir han gsunga, gspielt, getàntz , gebaschelt uff Fränzeesch.

S hât uns gänz güat gfàlla un mir sin so stolz gsüi, àss mir Fränzeesch lehra... Vor Wiahnachta han mir a Theaterstickla gspielt uff Fränzeesch in der « groÿa » Drouot Schüal. Mina erschta Theater Rolla : a Tännabàum, im a griana Satin Kleid wu mina Mamama speziàl gnaajt hât. Wàs fer a Freid ! Noch da Wiahnachtsferia, han fàscht àlla ihra Gschankla uff Fränzeesch kënnä sàga... S Johr druf han mr d Büachstàwa glehrt un ich dank, vor der « groÿa » Schüal, han wohrschins àlla Fränzeesch verstànda un gredt. S' isch wohr : dert hât ma nit derfa Elsassisch reda. 'S war mir zwàr nit amol ikumma : ich hân jo jetz Fränzeesch kënnä !

Komisch, ich hân gàr kà Erinnerung

vum Lehra vu dara Sproch. S' isch allei gànga, ohna Miahj, ohna Dràng, mit Plàsier, Stolz un Luscht ! Dheim isch zwàr nur Elsassisch gredt wora : beida Großmiatra han jo kùm Fränzeesch gredt. Boll hât mir mi Pàppa Bilderheftla uff Fränzeesch glasa, so wia, nàtirlich der beliabta « Max un Moritz » uff Hochditsch. Noh z' noh hân ich dia fränzeescha Heftla allei lasa kënnä, so wia der « Max un Moritz », wenn àui in gothischa Büachstàwa ...

So verschüida vu minra peinliga Lehr vu der so erwàrtena, so erwinschta, so wichtiga anglischa Sproch, mit 14 Johr ! Ich hân eifàch nix kàppiart un bsunderscht nit verstànda wiaso ich so eifàch Fränzeesch un Hochditsch glehrt hân, un jetz so Miahj hân mit dam Anglischa ! Der Willa hât nit glangt... D Not, dur a Reis uff Anglànd inra Empfàng Fàmilia wu nit Fränzeesch verstànda hât , hât ghulfa ! S Johr druff ,isch a junga Ànglisch Profassera in s Lycée kumma, wu uns numma vum Shakespeare gredt hât : s hât niemets züagheert in der Klàssa, bloos ich : Shakespeare, s Theater, mi gànza Lawa àls Tochter vum Tony Troxler wu der Shakespeare so bewundert hât ! Zur Liawa fer der

Shakespeare hân i hãlt miahjsàm, allei, dia anglischa Sproch üssgepeltzt*, fer z versteh wia sa funktioniert... un s'hât klàppt, ich bin güat wora im Anglischa. So güat àss i Anglisch un Linguistik üsgwãhlt han in der Uni, fer Anglisch unterrichta un in àndera bibringa wàs isch salwer erlabt hân, im Ràma vum Sprocha lehra. Not un Liawa, d netigschta Grenda fer sich àna Sproch à'z'pàssa ! Bi da kleina Kinder geht 's allei, bi da Greÿera un Erwàchsena brücht 's Freid, Àrwet un bsunderscht ke Àngscht Fahler z màcha. Kurz un bìndig : s Gegateil vum Sprochunterricht im Frànkrich, wu mit 12 Johr (bis jetz noch) àfàngt un schàrf uff d Fahler isch !

A Sprochforscher hât gsajt : « Mr kàt unmeblig a Sproch unterrichta, mr kàt nur d Stimmung grinda, fer àss d Schialer lehra » ... Dàs vergess ich nia im Unterricht. S giltet àui fer s Elsassischa, wu Klei un Groß lehra kënnä, wia àlla àndra Sprocha : 's verlàngt Luscht, Stolz, un Not : d Kinder un d Walt brücha dia Sproch, fer àss d Waltàschàuiung wu sa erzàhlt nit verfliegt im Wind... ▶

ÉVELYNE TROXLER

* üsspeltza : dépiauter

Vous recevez notre revue : pensez à payer votre abonnement !

M'R BRÜCHE EJCH

- Pour **promouvoir notre langue** et notre culture régionales,
- Pour **soutenir l'enseignement** bilingue français-allemand,
- Pour **faire connaître notre histoire**, notre littérature, nos traditions,
- Pour **développer la coopération** au sein du Rhin supérieur,

JE SOUTIENS L'ASSOCIATION CULTURE ET BILINGUISME D'ALSACE ET DE MOSELLE-RENÉ SCHICKELE GESELLSCHAFT

- j'**adhère** à l'association et je verse ma cotisation (30 euros)
- je m'**abonne** à la revue *Land un Sproch* (4 numéros par an : 18 euros - Hors France : 21 €)
- je **fais un don** (déductible de l'impôt sur le revenu à raison de 66 % de son montant)
- je **participe à l'activité** de l'association (précisez vos disponibilités).

Crédit Mutuel Cronenburg **IBAN** FR76 1027 8010 0200 0206 5270 138 ■ **BIC** CMCIFR2A

Volksbank Bühl eG Deutschland **IBAN** : DE39662914000005134714 ■ **BIC** : GENODE61BHL

Coupon à envoyer : **Culture et Bilinguisme**, 5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg

(N'oubliez pas d'indiquer votre nom et l'objet de votre virement)